Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8270842
Centre d'intérêt: 270

INRS-Urbanisation (Québec).

La pauvreté en milieu rural : bibliographie annotée / [INRS-Urbanisation] . -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale des réseaux, 1981.
vi, 129 p. ; 28 cm.

Code: 51-3924.

ISBN 2-550-04849-0

Cote Dewey: 305.5'69'016/I11p Cote LC: Z/7164/.S66

Descripteur(s): *Pauvreté *Milieu rural *Milieu défavorisé *Défavorisé économique *Défavorisé scolaire *Revue de la documentation *Bibliographie annotée

---

Une première partie du document consiste en une rapide synthèse des grandes tendances de la recherche en ce qui concerne l'étude du phénomène de la pauvreté en milieu rural. Après avoir comparé pauvreté rurale et pauvreté urbaine, l'auteur s'attache à faire ressortir certaines dimensions de la pauvreté rurale: le revenu, l'instruction, le système canadien d'aide sociale. L'essentiel du volume consiste en un résumé détaillé (de deux pages à plus de dix) des documents retenus dans le cadre de la revue de la documentation.

Au total, l'étude s'appuie sur vingt volumes. Il s'agit en majorité d'ouvrages de langue française et la plupart sont postérieurs à 1970. Les ouvrages sélectionnés traitent de la pauvreté rurale et urbaine au Canada, particulièrement au Québec et au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'aux Etats-Unis.

Les études sur la pauvreté en milieu rural demeurent peu nombreuses et lacunaires. Il s'en dégage toutefois certains traits qui lui semblent particuliers: persistance et généralisation de la pauvreté à la famille aussi bien qu'à l'ensemble de la population pendant que la pauvreté urbaine s'attaque plutôt aux particuliers et à certains groupes spécifiques; revenu des pauvres en milieu rural inférieur à celui des pauvres urbains; difficulté de s'arracher à la pauvreté plus grande lorsque l'individu provient d'un milieu rural.

Type de document: b
Notice(s) connexe(s): 8270841
Auteur de l'analyse: ar

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des réseaux

EDUQ 8270842

LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL

BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE

Octobre 1981

51-3924

TABLE DES MATIERES

		Page
AVANT-PROPOS		I
INTRODUCTION		III
PARTIE 1:	LES GRANDES TENDANCES DANS LA LITTÉRATURE	
Chapitre 1:	Observation et présentation sommaire du rapport	1
Chapitre 2:	Pauvreté rurale et pauvreté urbaine: éléments de comparaison	9
	2.1- Les ressemblances face à la société globale	9
	2.2- Les éléments distinctifs	11
Chapitre 3:	Considérations sur quelques dimensions de la pauvreté rurale	15
	3.1- Le revenu	15
	3.2- L'instruction	19
	3.3- Le système canadien d'aide sociale	25

Dépôt légal: quatrième trimestre 1981
Bibliothèque Nationale du Québec

ISBN: 2-550-04849-0

Page

CONCLUSION 31

PARTIE 2: LA BIBLIOGRAPHIE 35

PARTIE 3: LISTE DES OUVRAGES ANNOTÉS 127

AVANT-PROPOS

Ce document a pour but de mieux faire connaître les idées véhiculées sur le phénomène de la pauvreté en milieu rural, par une présentation de la littérature produite dans ce domaine depuis les dernières décennies.

INTRODUCTION

Au mois de mai 1980, on confiait à l'Institut national de la recherche scientifique, secteur Urbanisation, le mandat d'entreprendre une recherche exploratoire de la signification de la pauvreté en milieu rural.

Cette recherche comportait deux volets principaux, une revue de la littérature et l'étude monographique de trois municipalités rurales pauvres.

Le présent rapport rend compte de la revue de littérature. On lira par ailleurs la monographie ou le résumé qui en est fait.

La pauvreté est un phénomène social qui, bien que toujours présent parmi nous, a été peu étudié en tant que tel. La plupart des études empiriques et théoriques ont été effectuées durant les années 1960, lors de la "guerre à la pauvreté" d'abord aux Etats-Unis puis au Canada. Depuis cette période, la "mode" a passé et on retrouve peu de travaux sur ce thème.

La pauvreté en milieu rural a fait l'objet de très peu de recherches scientifiques. Longtemps, on a pris pour acquis que l'ensemble du milieu rural était pauvre, comparativement au milieu urbain, et qu'il suffisait d'étudier le milieu rural pour connaître la pauvreté de ce milieu.

Ce postulat était en grande partie fondé sur la réalité. Tant que le milieu rural était presqu'exclusivement agricole, il y régnait une très grande homogénéité au niveau local. On pouvait distinguer des municipalités rurales plus ou moins pauvres ou riches, selon des caractéristiques de sol, de climat, de localisation, etc. A l'intérieur de ces municipalités, les fermes étaient sensiblement égales en production et en richesse. Sans doute, il existait quelques individus plus pauvres que les autres mais la structure de la famille étendue les récupérait le plus souvent, et leur visibilité était relativement faible.

Ce n'est que depuis que le milieu rural a cessé d'être exclusivement agricole que la pauvreté a pu y devenir visible.

D'homogène le milieu rural est devenu hétérogène et la structure d'emplois s'y est diversifiée. Les possibilités d'emplois y étant cependant relativement rares, un phénomène nouveau est apparu dans le milieu rural, le chômage (1960-1970).

L'abandon de l'agriculture vivrière par la très grande majorité des cultivateurs (1966) a encore accéléré ce processus de diversification. L'évolution a été telle que dans plusieurs municipalités autrefois pauvres au point de vue agricole, il ne reste plus qu'un ou deux cultivateurs et que la quasi totalité des familles vivent du travail en forêt ou dans les mines.

Une nouvelle homogénéité se recrée ainsi. Les possibilités de travail en forêt étant relativement égales pour tous dans une même localité, tous connaissent la même pauvreté relative composée de revenus venant du travail forestier saisonnier, d'assurance-chômage et d'assistance sociale. L'homogénéité n'est toutefois pas parfaite. Le travail en forêt expose à beaucoup d'accidents de travail et surtout de maladies semi-industrielles. A 40 ou 45 ans, le travailleur doit abandonner son métier et est contraint de vivre de l'assistance sociale. La pauvreté devient alors semi-visible.

En milieu rural de 1980, la pauvreté demeure relative et s'exprime par des plus pauvres vivant parmi des pauvres. Cette pauvreté est aussi relative dans le temps; le plus pauvre en 1980 est plus riche que le riche de 1930. Dans un milieu où la mémoire est dure, cette relativité temporelle est importante.

Tout cela pour dire qu'alors que la pauvreté urbaine a sans doute peu changé depuis les années '60, la pauvreté rurale a non seulement changé de forme mais aussi de contenu. Alors qu'elle est généralisée, elle est devenue plus spécifique, tout en restant relative à des milieux dont la structure a été radicalement transformée.

De ce changement, nous ne pourrons rendre compte que de façon très parcellaire dans ce compte rendu de la littérature. La sociologie rurale est pratiquement inexistante au Québec surtout depuis les années '60. L'étude

de la pauvreté rurale est encore plus déficiente. Sur ce point, nos monographies, bien qu'exploratoires, seront sans doute plus utiles que la littérature.

Gérald Fortin
I.N.R.S. - Secteur urbanisation

PARTIE 1

LES GRANDES TENDANCES DANS LA LITTÉRATURE

CHAPITRE 1: OBSERVATIONS ET PRESENTATION SOMMAIRE DU RAPPORT.

Le présent travail est de nature documentaire, c'est-à-dire qu'il est un rapport sur chaque ouvrage pertinent au thème de la pauvreté en milieu rural.

Après avoir fait un tour d'horizon des écrits relatifs à la pauvreté en général, une sélection appropriée fut effectuée; ainsi furent conservés les principaux ouvrages traitant de la pauvreté rurale aux Etats-Unis, de la pauvreté urbaine et rurale au Canada, plus précisément au Québec et dans les provinces Maritimes, particulièrement le Nouveau-Brunswick. De plus, l'accent fut mis sur l'éducation, variable retenue d'après la nature de la recherche à l'intérieur de laquelle s'inscrivait cette démarche documentaire.

Quelques remarques relatives à cette première étape s'imposent; d'abord, quant aux limites mêmes du travail documentaire et ensuite quant au contenu de ces documents.

Il ne s'est pas toujours avéré facile de retracer certains documents jugés importants; ainsi, pour diverses raisons, des ouvrages qui auraient pu être utiles, ont dû être laissés pour compte. Le facteur temps fut sans doute une limite des plus évidentes, si bien que souvent les difficultés rencontrées dans la recherche d'un écrit ont été compensées par la lecture d'un volume moins pertinent mais cependant plus accessible.

Les documents consultés furent écrits et se multiplièrent dans un espace de temps dont le début coincide avec la guerre à la pauvreté qui fut déclenchée aux Etats-Unis au début des années '60 et dont la fin se situe avec le début de la décennie lui faisant suite. C'est ainsi qu'une profusion de travaux furent produits tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Dans ces derniers cas, les départements de Service social des universités québécoises et parfois les départements d'anthropologie et de sociologie, par le biais de thèses de maintien ou de doctorat, accumulèrent un certain nombre d'études sur la description des conditions de vie et des comportements des pauvres. Toutefois, ces études dénotent un caractère très particulier et, étant restreintes soit à un groupe d'individus soit à certaines dimensions de la condition d'indigence, elles ne tiennent pas compte de la globalité du phénomène de la pauvreté et empêchent les généralisations à un ensemble plus vaste.

En même temps que se déroulaient ces études empiriques, d'autres, se voulant à la fois appliquées et théoriques et chargées d'un espoir démesuré, furent entreprises ici et là à l'intérieur du pays mais surtout dans une région de prédilection du Québec, en ce sens que celle-ci, le Bas St-Laurent-Gaspésie, était des plus représentatives du milieu de la pauvreté. Se déroulant dans le cadre d'une politique d'aménagement rural et de palliatif à une économie déficiente, les théoriciens et praticiens de cette opération firent maints efforts de compréhension des composantes socio-économiques de la région et c'est ainsi qu'un

nombre impressionnant de recherches géographiques, sociologiques, économiques et autres furent réalisées. Ces études étaient souvent porteuses d'une idéologie du développement qui proposait pour la population marginale des solutions irréalistes dont, par exemple, la relocalisation et des centres de croissance. Ces travaux n'eurent pas de suites importantes.

Après cette époque où chercheurs et gouvernements se donnaient la main, certaines recherches, plus délimitées dans l'objectif poursuivi, ont été menées à la suite des travaux d'un sociologue américain, Oscar Lewis, qui proposa un nouveau modèle de compréhension du phénomène de la pauvreté qu'il inscrivit dans la conceptualisation de la culture de la pauvreté. Quoique très intéressant, ce concept de culture de pauvreté ne semble pas avoir fait avancer de beaucoup la sociologie de la pauvreté au Québec.

Le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté, faisant suite à une enquête sérieuse à l'intérieur du pays, constitue une des sous-études ayant essayé de cerner globalement le phénomène de la pauvreté et dans ses causes et dans ses manifestations les plus profondes. Cependant, ce rapport a été fortement remis en cause par quatre enquêteurs qui ont subséquemment exposé leurs points de vue discordants dans un livre que peu de chercheurs ont retenus, ceux-ci se référant plutôt à de nombreuses reprises du Rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté.

Plus près dans le temps, le ministère des Affaires sociales du Québec a fourni beaucoup d'efforts pour se donner des instruments de mesure de la pauvreté.

Ces études sont importantes au niveau d'une plus juste redistribution des argents des contribuables mais elles ne parviennent pas à donner de plus amples informations sur les caractéristiques, les causes et les dimensions générales du fait social qu'est la pauvreté.

Alors qu'auparavant, les oeuvres de charité comptaient parmi les seuls organismes à se préoccuper des pauvres qui, toute proportion gardée, connaissaient des conditions de vie moins marginales puisque la société presqu'entière subissait plus ou moins le même état d'indigence, aujourd'hui, face à la persistance d'flots de pauvreté dans certaines régions et milieux, à l'heure où s'est instaurée la société post-industrielle, les instances gouvernementales s'efforcent de pallier tant soit peu à ces situations gênantes et embarrassantes; malheureusement, ces efforts sont peu concluants et n'ont pas réussi à enrayer ce mal qui s'érige de plus en plus en un phénomène qui se perpétue de génération en génération.

La plupart des documents consultés expriment une pauvreté extérieure au pauvre; rarement, ils relatent les conditions spécifiques de leur vie quotidienne. A vouloir présenter la pauvreté comme fait social qui regroupe tant de personnes, dans telle ou telle région, etc., c'est-à-dire en tentant de créer une typologie de la pauvreté et un type idéal du pauvre, l'essence même de la condition

d'indigence est noyée dans un tas de statistiques et de considérations qui, dans l'immédiat, ne résolvent guère les problèmes auxquels notre société est confrontée. Souvent, on a l'impression que les chercheurs sont aussi empêtrés que les différents agents gouvernementaux face à l'énormité du marasme dans lequel s'inscrit la pauvreté. Devant une situation très complexe, tous se sentent démunis, si bien que la pauvreté devient une certaine chose qu'on n'ose approcher qu'avec réticence, désarroi ou pessimisme et, sûrement, avec un certain fatalisme.

On retrouve dans un seul volume, celui de Marie Letellier intitulé "On n'est pas des trous-de-cul" une description de la vie quotidienne d'une famille pauvre vivant dans un secteur défavorisé de Montréal; cette monographie, qui relève les faits et gestes quotidiens de cette famille, réussit à produire une image réelle et évocatrice de la condition spécifique de pauvreté. Bien que, de par nature, la monographie soit d'abord descriptive, l'auteur mène son sujet avec tant de subtilité et d'empathie qu'elle parvient à faire jaillir, grâce aux transcriptions des verbalisations des pauvres, le trame des émotions, des aspirations et des sentiments qui les marquent.

Donc, dans l'ensemble, ces documents entrevoient la pauvreté comme phénomène social étendu tant et si bien que les seuils de pauvreté en vigueur à l'heure actuelle sont conçus pour l'ensemble du pays sans tenir compte des particularismes régionaux et des variations des conditions de vie qui en découlent. L'approche "nationale" de la

pauvreté tend à dissimuler les isolats de pauvreté où vivent cependant les gens les plus démunis du pays.

Bien que les recherches fondées sur les statistiques soient, comme le pensent la plupart des chercheurs, une prémisse essentielle à la connaissance du phénomène de la pauvreté, il reste cependant que ces données sont incomplètes et ne permettent pas de comprendre la spécificité propre et l'univers des significations du monde de la pauvreté.

Comme le laissent entrevoir ces observations, tantôt les recherches sont trop générales, tantôt elles sont trop particulières. Un équilibre reste à trouver qui, sûrement, ira de pair avec l'avancement de la connaissance du phénomène de la pauvreté qui semble sclérosé depuis l'avènement des années '70.

Dans ce rapport, on essayera donc de faire une synthèse de quelques études et de les fixer en fonction des dimensions qui ont été privilégiées, c'est-à-dire la pauvreté rurale et l'éducation.

Afin d'en arriver à la connaissance la plus satisfaisante de la pauvreté rurale, le chemin le plus simple et aussi le plus audacieux pour y parvenir est celui de l'analogie avec le milieu urbain. Cependant, et c'est en ce sens que cette entreprise est qualifiée d'audacieuse, l'étude de la pauvreté rurale a été délaissée au profit des recherches sur la pauvreté urbaine avec le passage d'un mode de vie rural à un mode de vie urbain qui a caractérisé

le Québec il y a quelques décennies. Il s'ensuit donc que les études sur la pauvreté rurale sont isolées et peu avancées. La recherche sur la pauvreté en milieu rural est à l'image même de cette pauvreté rurale: isolée, délaissée, abandonnée.

Ce processus analogique cherchera surtout à faire ressortir les différences et les ressemblances d'abord générales, ensuite particulières. Les différences générales se rapporteront à la pauvreté dans le cadre d'une approche globale alors que les différences particulières porteront sur quelques-uns des aspects caractéristiques du milieu de pauvreté, avec l'emphase sur la dimension éducative.

CHAPITRE 2: PAUVRETE RURALE ET PAUVRETE URBAINE: ELEMENTS DE COMPARAISON

2.1- Les ressemblances face à la société globale

Il est aisé d'établir un parallèle entre la pauvreté rurale et la pauvreté urbaine lorsqu'on se réfère à la société globale. Qu'ils vivent en milieu urbain ou en milieu rural, les pauvres font face aux mêmes mythes et sont l'objet de conceptions déphasées, profondément ancrées dans la mentalité des gens. Le rapport du comité spécial du Sénat sur la pauvreté a formulé une dénonciation de ces mythes où les pauvres sont assimilés à la paresse, au manque d'ambition, au refus de travailler ou encore au préjugé qu'ils paient moins d'impôt que les autres. Pour le comité, ces mythes n'ont pas qu'une fonction d'exclusion du pauvre; ils constituent, dans une large mesure, la racine du problème de la pauvreté et ils entretiennent l'insouciance et l'indifférence de la société à l'égard de la pauvreté. Les mythes sont également construits face au système de services sociaux: l'accessibilité universelle, l'égalité des chances pour tous, le fait de croire qu'il y aura toujours des pauvres ou encore que l'expansion économique supprimera la pauvreté face à la société globale.

La pauvreté a des effets non seulement sur les pauvres mais aussi sur l'ensemble de la société, en terme de perte de ressources humaines et financières et de leur sous-utilisation dont toute l'économie se ressent. En 1971, le Comité spécial du Sénat sur la pauvreté estime

à 2,5 milliards de dollars par an les ressources que pourrait représenter la participation des pauvres à la vie économique du pays et ceci ne tient pas compte des sommes d'argent qui seraient versées en moins au chapitre de l'aide sociale.

Quel que soit son lieu de résidence, urbain ou rural, le pauvre vit des conditions qui vont du simple manque d'argent à l'exclusion sociale et économique et à l'absence de pouvoir, en passant par la non-satisfaction de ses besoins d'expression, de considération, de formation professionnelle, d'éducation, etc., c'est-à-dire aussi bien la non-satisfaction des besoins vitaux que celle des besoins au-delà de ceux dits essentiels. En conséquence, les pauvres, qu'ils soient ruraux ou urbains, développent un mode d'adaptation à leur condition d'indigence qui leur permettrait de survivre ou de "transcender" la misère dont ils sont victimes; d'ailleurs, on s'étonne du fait que le taux d'incidence de la maladie mentale ne soit pas plus élevé dans de telles conditions d'existence.

Quant aux valeurs que les pauvres véhiculent, elles sont, selon certains auteurs, différentes de celles de la société globale. Malheureusement, Marie Letellier n'en fait qu'une affirmation gratuite, sans preuve à l'appui de ses dires. Pour d'autres, tels Doré et Tremblay qui se réfèrent au concept de culture de pauvreté d'Oscar Lewis appliqué à certains milieux pauvres du Québec, les valeurs des pauvres prennent un sens dans

la valorisation des valeurs de la classe moyenne. Les pauvres n'y ayant pas accès, ils perçoivent ces valeurs comme idéales, tout en se voyant obligés d'y renoncer. Les valeurs auxquelles ils adhèrent vraiment se rapprochent beaucoup plus de celles qui prévalent dans les formes traditionnelles d'organisation sociale: famille, religion, esprit communautaire. Toutefois, ce dernier trait ne semble pas propre à tous les milieux de pauvreté: par exemple, Doré a remarqué que cette propension à la vie communautaire apparaît plus fortement chez les pauvres en milieu urbanisé, par opposition au milieu typiquement rural.

Enfin, la pauvreté urbaine et la pauvreté rurale ont de commun la pluralité de formes qu'elles prennent, si bien que beaucoup de chercheurs sont unanimes à considérer qu'il y a autant de types et de caractéristiques de pauvreté qu'il y a de pauvres.

2.2- Les éléments distinctifs

Bien que tous s'entendent pour affirmer que le lieu de résidence, la région, la taille de la catégorie de l'habitat, etc. aient une incidence notable sur la délimitation de la pauvreté, on remarque que peu de chercheurs ont décortiqué cette idée de façon à ce que soient nettement établies les différences entre les milieux pauvres ruraux et urbains et que très rarement ces deux formes de pauvreté sont examinées l'une en rapport avec l'autre.

Lithwick représente un de ceux qui ont effleuré l'analyse de la pauvreté selon une vision comparative. Lorsqu'il traite de la pauvreté au Canada, il pose l'hypothèse que la structure de la pauvreté rurale est entièrement différente de celle de la pauvreté urbaine; la pauvreté urbaine empêche l'accessibilité à l'activité économique, particulièrement chez les gens âgés, les femmes chefs de famille, les grandes familles et les handicapés tandis que la pauvreté rurale tend à se généraliser à travers tous les groupes sociaux.

Après vérification, ces hypothèses ont été confirmées. Une très grande différence existe entre la pauvreté rurale et la pauvreté urbaine. Dans les zones urbaines, l'incidence de la pauvreté familiale est basse, exception faite de la faible proportion de familles dont le chef est une femme. En zones rurales, l'incidence de la pauvreté familiale est deux fois supérieure à la moyenne nationale et pour la plupart, ces familles pauvres ont un homme comme chef. Cette différence est criante et signifie que la pauvreté rurale s'attaque plus aux familles qu'aux particuliers contrairement à ce qui peut se passer en milieu urbain pauvre. Dans ce dernier, la pauvreté est spécifique à certains groupes alors qu'en zone rurale, elle est générale et pénétrante. Au Canada, la pauvreté rurale est concentrée à l'Est du pays, dans des zones ou le nombre de pauvres est si élevé que ces zones elles-mêmes peuvent être classées comme pauvres, d'où la persistance et la généralisation de la pauvreté rurale dans le sens où Lithwick l'a définie.

Cette caractéristique de la pauvreté rurale est lourde de conséquence pour l'avenir des jeunes puisque l'on a montré que la difficulté à sortir de la pauvreté est particulièrement grande pour un enfant qui vit dans une famille pauvre vivant elle-même dans un milieu pauvre. Il ne faut pas oublier que selon le Conseil canadien de développement social qui a fait une étude sur les enfants pauvres au Canada, le plus grand nombre et la plus forte proportion d'enfants pauvres demeurent dans les milieux ruraux de moins de 1 000 habitants.

Bien que la distinction entre la pauvreté rurale et la pauvreté urbaine soit difficile à établir - on le constate par le nombre réduit d'éléments de démonstration fournis par ceux qui y ont réfléchi - une différence d'avec la pauvreté d'hier est plus facile à établir. Cette dernière ne constituait pas un échec personnel mais représentait celui de la société et donc s'avérait comme étant relative, compte tenu du fait que le pauvre vivait dans une société pauvre. Aujourd'hui, on peut affirmer que le cinquième de la population canadienne vit dans la pauvreté à côté de la majorité plus à l'aise, tout en ayant constamment sous les yeux le modèle de la société de consommation qui valorise des biens auxquels il n'a pas accès.

Le rapprochement le plus direct à établir dans un processus de compréhension de la pauvreté est que les pauvres vivant dans les villes sont très souvent les ruraux qui y ont émigré.

Le passage graduel de l'agriculture vivrière à une agriculture industrielle a entraîné l'agrandissement des fermes et l'emploi toutjours plus réduit de travailleurs, dont l'abandon de l'agriculture par beaucoup de fermiers, l'apparition du chômage dans les milieux ruraux et la migration vers les villes.

CHAPITRE 3: CONSIDERATIONS SUR QUELQUES DIMENSIONS DE LA PAUVRETE RURALE

Le revenu, l'éducation et le système d'aide sociale constituent, selon les informations retenues, les trois principaux secteurs socio-économiques où une différenciation entre milieu urbain et milieu pauvre peut être introduite.

3.1- Le revenu

La première observation à faire en ce qui concerne le revenu montre l'infériorité du revenu en milieu rural lorsqu'il est comparé à celui du milieu urbain. De plus, ce revenu s'accompagne d'une structure de consommation différente, c'est-à-dire que les ruraux distribuent différemment leurs ressources.

Statistique Canada a construit un seuil de faible revenu qui varie en fonction de la taille du lieu de résidence. Selon Statistique Canada, le revenu minimal pour assurer les besoins essentiels augmente à mesure que l'on passe d'un milieu rural ou de petites villes aux zones métropolitaines.

Cette conception qui a prédominé dans la détermination du seuil de pauvreté de Statistique Canada trouve sa source dans une explication traditionnelle qui renvoie à

la production domestique du secteur de l'alimentation. Cette conception ne tient pas compte du fait que la production domestique diminue progressivement avec la spécialisation toujours plus grande des exploitations agricoles et la modernisation qui l'accompagne. Pierre-Yves Pépin qui a examiné cette question, estime que relier les différences de revenu urbain-rural à la production domestique s'avère de moins en moins pertinent lorsqu'on sait que les urbains bénéficient de nombreux autres avantages sociaux non comptabilisés.

D'ailleurs, les économistes véhiculent une hypothèses fréquemment utilisée qui stipule que les prix en milieu rural sont plus élevés, ceci étant dû à la faiblesse de la concurrence et au coût élevé des transports.

Quoiqu'il existe une différence certaine dans l'utilisation du revenu en milieu rural et urbain, il semblerait que cette distinction tend à disparaître avec l'uniformisation des "patterns" de consommation qu'entraîne l'ère des mass-média, si bien qu'aux Etats-Unis, cette distinction n'est plus jugée pertinente et qu'elle a été abolie dans le calcul du seuil de pauvreté.

Donald M. Caskie a relevé l'incidence à la pauvreté selon trois caractéristiques géographiques pour l'année 1976: la région, la taille de l'habitat et le lieu de résidence. Selon la région, il apparaît que parmi les familles des provinces de l'Atlantique (14,1%) et les particuliers (40,4%) du Québec on trouve une grande importance de la pauvreté alors que parmi les familles de l'Ontario (9,7%) et les personnes seules (26,4%) de la Colombie-

Britannique la pauvreté est peu présente.

Si l'importance de la pauvreté est examinée à la lumière de la taille de l'habitat, les plus fortes chances d'avoir un faible revenu se retrouvent dans les familles des régions rurales (13,3%) tandis que les familles vivant dans les villes de 100 000 à 499 999 habitants connaissent la plus faible probabilité de gagner un faible revenu (8,1%).

Toujours d'après Caskie, les résidants agricoles ont de plus fortes chances de vivre dans la pauvreté que les résidants non agricoles. La proportion s'élève à 18,8% dans le cas des résidants agricoles et elle descend à 10,7% pour ce qui est des résidants non agricoles.

Quant à la répartition des revenus de la population canadienne faite par le Comité spécial du Sénat pour l'année 1967, on note que la proportion de 20% des familles qui constituent le quintile supérieur gagnent presque 40% du revenu total alors que 20% du quintile inférieur ne reçoit que 6,8% du revenu total.

Selon Pierre-Yves Pépin, les revenus des paiements de tranferts sociaux et les revenus de placements constituent la majorité des revenus de la population canadienne qui se retrouve au quintile inférieur alors que pour les quatre autres quintiles la principale source

de revenu est constituée des salaires et des traitements (données de 1976). Suite à cela, l'auteur fait trois remarques:

- Le salaire du chef de famille à la campagne représente une proportion plus faible du budget total de la famille si on le compare au salaire du chef de famille de la ville.

- En milieu rural, l'emprunt et la désépargne sont plus importants qu'à la ville

- Les paiements de transfert sont également plus importants à la campagne.

D'après l'étude de Marcel Daneau sur la situation économique des familles rurales gaspésiennes qui date de 1965, la disproportion entre les familles pauvres et riches serait faible dans ce milieu fortement rural et sous-développé qu'est la Gaspésie. L'auteur rappelle que la distribution du revenu total se rapproche sensiblement de la distribution idéale; il attribue cette uniformisation à l'importance des paiements de transfert, ces derniers représentant 30% des sources de revenu des familles gaspésiennes comparativement à 10% chez des familles québécoises.

Aussi, des facteurs politiques - l'Etat et ses paiements de transfert, ses subsides directs et indirects, des facteurs sociologiques - le comportement négatif de

la population à l'égard des épargnes, l'incitation à la consommation plutôt qu'à l'épargne, l'attachement au mode de vie traditionnel et à la vie paroissiale qui empêche la mobilité occupationnelle, renforcent la dépendance de la population vis-à-vis les institutions.

3.2- L'instruction

Tous les chercheurs, statistiques à l'appui, reconnaissent l'influence qu'a l'instruction non seulement sur le revenu mais aussi sur l'emploi: plus le niveau d'instruction est élevé, plus le revenu l'est; d'autre part, l'éducation favorise l'acquisition d'habilité et d'expérience qui sont reliées à l'obtention d'un emploi.

Cependant, lorsque l'individu a peu d'instruction, il se voit restreint à trouver du travail dans les secteurs les plus serviles de la main-d'oeuvre non spécialisée, secteurs également les plus touchés par la mécanisation qui entraîne une diminution constante de la disponibilité d'emploi. A ce titre, l'importance de l'instruction, en tant qu'issue à la pauvreté, est reconnue par la collectivité. Il est aussi évident que le niveau d'aspiration suit le niveau de revenu familial.

Néanmoins et malgré l'augmentation du nombre de Canadiens qui ont pu profiter du système scolaire à tous les niveaux - par exemple, de 1961 à 1967 l'inscription d'étudiants canadiens aux niveaux primaire et secondaire

a plus que doublé alors que pour la même période, l'inscription plein-temps à l'université a quadruplé - l'accessibilité à l'instruction semble aller de pair avec les inégalités sociales. L'égalité des chances en éducation s'est constituée en mythe et a revêtu une forme discriminatoire envers les enfants pauvres.

De nombreuses remarques concernant l'éducation sont applicables aux pauvres urbains et aux pauvres ruraux. Les voici présentées sous la forme de trois volets indissociables, se rapportant à l'enfant et son milieu, au système scolaire lui-même et aux barrières économiques.

L'enfant et son milieu

- Il y a carence dans les stimulations qui affectent le développement de l'enfant en milieu pauvre, d'où de nombreuses privations aussi bien physiques, sensorielles et linguistiques qu'émotionnelles, sociales et culturelles;

- La présence d'échecs hatifs est due à la mauvaise préparation de l'enfant recevant peu de stimulations et non au manque de talent;

- La réussite scolaire est fonction de l'environnement où l'enfant pauvre n'a pu développer certaines habitudes ou aptitudes valorisées par le système scolaire;

- En milieu pauvre, c'est l'utilité qui définit la valeur d'une activité; ainsi, l'enfant pauvre est étranger à l'abstraction de l'enseignement;

- La relation parents-enfant est très importante dans le fonctionnement socio-affectif de l'enfant mais malheureusement elle est souvent précaire parce qu'elle est liée à la situation socio-économique de la famille;

- L'attitude de résignation et de non-combativité des parents d'enfants en milieu pauvre n'est pas sans influencer le comportement des enfants dans le système scolaire;

- L'entourage de l'enfant pauvre est composé de gens qui ont échoué face au succès matériel, ce qui n'est pas sans le décourager de poursuivre ses études.

Le système scolaire

- L'école véhicule les valeurs de la classe moyenne, tant par ses principaux agents (professeurs, directeur) que par le contenu de l'enseignement;

- Les tests d'intelligence sont construits en fonction de critères appartenant à la classe moyenne qu'ils tendent à favoriser au détriment de la classe pauvre, alors que la capacité intellectuelle de l'enfant pauvre est aujourd'hui scientifiquement reconnue;

- L'enfant de classe pauvre est pénalisé par l'écart des cultures et il est perdant lorsqu'étant peu motivé, le professeur lui préfère l'enfant de classe moyenne ou supérieure;

- Les professeurs cherchent à quitter l'enseignement dans les écoles pauvres et à s'installer à vie dans celles de milieu plus favorisé, d'où un personnel enseignant inexpérimenté et instable en milieu pauvre;

- L'école elle-même a une incidence sur la pauvreté: en milieu urbain, les plus anciennes écoles situées au coeur de la ville où résident les pauvres sont moins bien organisées que celles des banlieues où vivent les classes moyennes;

- Les pauvres souffrent d'une sous-représentation au sein des institutions politiques et ils ne peuvent par conséquent intervenir en fonction de leurs intérêts.

Les barrières économiques

- L'enfant pauvre est mal nourri, souvent malade ce qui entraîne un taux d'absentéisme élevé;

- Les frais de transport, de matériel scolaire et d'habillement représentent des sommes d'argent trop élevées pour les parents pauvres;

- C'est au secondaire que l'enfant pauvre ressent le plus ses différences d'avec les autres étant donné qu'au primaire il était plus entouré d'enfants qui connaissaient des situations d'indigence comparables;

  . ses vacances d'été sont différentes

. il se sent mal à l'aise dans ses vêtements démodés

. il craint de se faire des amis car il a honte de les inviter chez lui

. il doit rester à l'école alors que les autres ont de l'argent pour aller aux visites organisées

. les sports proposés à l'école sont trop couteux

. il a de la difficulté à faire ses devoirs et à étudier dans une maison trop encombrée et trop bruyante.

- L'enfant pauvre est plus intéressé à gagner de l'argent qu'à poursuivre ses études, souvent par obligation, mais aussi pour lui. Le seul moyen d'en finir avec l'humiliation qu'il subit à l'école, c'est de la quitter et de travailler pour faire de l'argent;

- Souvent les enfants pauvres sont regroupés dans les voies lentes. Ainsi, selon la Fédération des enseignants canadiens, on dénombre 25 fois plus d'enfants du centre-ville que des banlieues dans les programmes pour enfants lents.

Il est bon de rappeler que l'instruction n'implique pas nécessairement l'accessibilité à l'aisance, surtout dans le cas d'une femme, d'un indien ou d'un noir. L'inverse peut aussi s'avérer vrai: l'augmentation du revenu n'influe pas automatiquement sur le niveau d'éducation. De façon générale cependant, la pauvreté constitue un obstacle majeur à l'instruction.

Bien qu'il existe de fortes ressemblances entre les milieux défavorisés urbains et ruraux dans le secteur de l'éducation, certains éléments sont caractéristiques du milieu rural. Il convient d'avancer qu'il existe une plus grande uniformité dans l'accessibilité ou dans la non-accessibilité à l'éducation en milieu rural, uniformité qui va de pair avec, d'une part, la présence d'une plus faible disproportion entre les revenus des pauvres et des moins pauvres et, d'autre part, avec la politique de généralisation de l'enseignement secondaire durant les années '60.

Pour ce qui est de l'accessibilité à la structure scolaire, il ne semble pas que les familles agricoles, qui ont un revenu généralement inférieur à celui des familles rurales non agricoles, aient un moindre accès à l'école que ces dernières. Au contraire, les familles de cultivateurs ont toujours valorisé l'instruction pour des raisons souvent plus liées à la religion qu'à un désir d'élévation de leur statut économique. D'ailleurs Marcel Daneau, dans son étude sur la "Situation économique des familles rurales en Gaspésie", note que la plus forte proportion des chefs de famille encourageant la poursuite des études supérieures dans les institutions en dehors du milieu paroissial se recrute chez les cultivateurs.

Quoique dans les milieux défavorisés on remarque un faible taux de persévérance scolaire, il semble que les causes d'abandon soient spécifiques au lieu de résidence urbain ou rural. En milieu rural, la centralisation,

souvent imputée à la faible densité de population, commande des distances démesurées du foyer à l'institution aussi bien au niveau secondaire que collégial et universitaire. Bien souvent, une sélection est opérée devant le nombre insuffisant de collèges d'enseignement ou d'universités. A l'heure actuelle, à ces difficultés propres aux disparités régionales face à un ensemble plus vaste, s'ajoute celle imposée par l'origine socio-économique des étudiants du milieu rural qui ne peuvent aller étudier dans les centres régionaux qui se sont développés.

3.3- Le système canadien d'aide sociale

Il est délicat, d'après les ouvrages consultés qui ne livrent pratiquement pas d'information à ce sujet, de mettre en relation le système d'aide sociale et les milieux pauvres rural et urbain de façon à ce que ressortent des éléments propres à chacun d'eux, mis à part ces quelques observations:

- Le chômage est fortement élevé en milieu rural à cause de la non-disponibilité d'emploi. Selon Marcel Daneau, 78,2% des chefs de famille chôment, et ce, parce qu'aucun travail ne leur est offert.

- L'assurance-chômage ne s'applique pas aux fermiers ce qui force plusieurs d'entre eux à occuper des emplois parallèles et à négliger le travail de la ferme qui deviendra moins productive;

- Les paiements de transfert constituent la principale source de revenu des pauvres en milieu rural.

Toutefois, d'autres remarques ont été retenues car elles se rapportent aussi bien au milieu pauvre urbain qu'au milieu pauvre rural et elles relèvent les déficiences de la loi canadienne face au chômeur, à l'assisté social, au petit salarié et au malade.

La loi de l'assurance-chômage est mal répartie à l'intérieur de la population active et s'applique surtout aux emplois mal rémunérés de sorte que ce sont presque toujours les mêmes petits salariés qui sont frappés par le chômage. Il ne faut pas oublier que les prestations d'assurance-chômage étant fixées selon le revenu du réclamant, elles sont faibles pour les petits salariés.

Selon le Comité spécial du Sénat sur la pauvreté, une indifférenciation existe au sein de la société qui assimile le pauvre à l'assisté social et vice versa. Le comité confirme le fait qu'il est plus avantageux d'être assisté social que de travailler à petit salaire: le petit salarié travaille pour gagner moins d'argent que s'il était assisté social en plus de certains "privilèges" qu'il perd parce qu'il ne reçoit pas d'allocation du bien-être (médicaments, soins dentaires, etc)

En dépit de cela, le Comité avance le fait que sur dix adultes qui reçoivent des prestations, huit ne peuvent pas travailler; seulement 10% de la population pauvre assistée qui pourrait faire éventuellement partie de la population active ne travaille pas et souvent ces assistés n'ont pas de possibilités de travailler, étant donné le taux élevé de chômage et l'absence de qualifications qui les caractérise. Notons enfin que 37% des pauvres sont des assistés et, parmi ce nombre, 80% des familles ont comme chef soit une personne âgée de 65 ans et plus, soit une femme.

Certains défauts de la loi canadienne de l'assistance sociale sont frappants. Le Conseil canadien de développement social cite le règlement qui stipule que le salaire gagné par l'enfant soit compté avec ceux des membres adultes de la famille s'il continue à résider au foyer familial. Ce fait décourage le jeune de prendre un travail à temps partiel ou le force à quitter la famille aussitôt que possible pour travailler à temps plein car son salaire sera déduit, dollar pour dollar, des prestations de la famille. Le C.C.D.S. ajoute que bien que l'on donne de l'assistance sociale aux mères seules qui ont des enfants à charge, la plupart des provinces refusent d'aider un père dans la même situation.

La situation est désastreuse pour le travailleur pauvre lorsqu'il doit avoir recours aux prestations d'accidents de travail à la suite d'un accident ou d'une blessure. Ces prestations sont fixées, tout comme celle de l'assurance-chômage, selon le revenu du réclamant et sont, la plupart du temps, très faibles.

Ce qui ressort le plus clairement lorsque l'on examine la situation du petit salarié pauvre, c'est que celui-ci l'est non parce qu'il ne veut pas travailler mais en dépit du fait qu'il travaille.

Malgré l'instauration du Régime d'assurance-maladie au Canada dans les années '60, le C.C.D.S. note que l'accessibilité aux services médicaux à toute la population n'est pas chose acquise. Les classes à faible revenu ont toujours moins d'accès aux services du médecin. Le C.C.D.S. déplore que les recherches médicales au Canada ne soient guère orientée dans le sens de la connaissance des effets de la pauvreté sur la santé.

Avant de conclure cette partie, il s'avère intéressant d'apporter certaines remarques sur la propriété en milieu rural. En effet, une forte proportion de gens pauvres sont propriétaires en zone rurale si bien qu'une faible proportion du revenu est affecté au logement. Cependant, ceci n'implique pas une corrélation étroite entre les revenus et le statut de propriété. Aussi, les taxes foncières étant régressives elles frappent plus le pauvre que le riche.

Malgré différentes mesures et des sommes considérables, le système canadien d'aide sociale n'a pas vraiment amélioré le sort des pauvres et la politique socio-économique du Canada tend à favoriser les groupes qui ne sont pas les plus démunis.

Bien que les paiements de transfert constituent la source majeure de revenu pour les pauvres, une proportion importante des paiements de transfert est distribuée aussi bien aux personnes qui ont un revenu élevé et moyen qu'à celles qui ont un faible revenu.

Quant à l'utilisation des services de santé et de bien-être, elle apparaît plutôt, selon Gérald Doré, comme un facteur de marginalisation des pauvres par rapport au reste de la population.

CONCLUSION

Après avoir répertorié et étudié différents documents sur la pauvreté au Canada, il est à déplorer le peu d'études de certaines de ses manifestations. Si certains groupes de pauvres, tels les femmes, les enfants, les handicapés, les autochtones, les noirs, les immigrants, etc., n'ont pas de façon systématique retenu l'attention des chercheurs, il est aussi vrai d'affirmer que les pauvres ruraux n'ont pas encore fait l'objet d'une recherche exhaustive mettant en relief les causes, les caractéristiques et les problèmes spécifiques à leur condition d'indigence.

Cependant, certaines particularités de la pauvreté rurale ont pu être signalées: persistance et généralisation de la pauvreté à la famille aussi bien qu'à l'ensemble de la population pendant que la pauvreté urbaine s'attaque plutôt aux particuliers et à certains groupes spécifiques; revenu des pauvres en milieu rural inférieur à celui des pauvres urbains; difficulté de s'arracher à la pauvreté plus grande lorsque l'individu provient d'un milieu rural.

Néanmoins, ces informations sont incomplètes et ne rendent pas compte de la globalité de la réalité en milieu rural. La compréhension du milieu pauvre rural devra passer par la connaissance conjugée et comparative des milieux pauvres urbains et ruraux.

PARTIE 2

LA BIBLIOGRAPHIE

Becker, Howard S., Education and the lower-class child in John Harp and John R. Hofley (eds.), Poverty in Canada, Scarborough, (Ontario), 1971, p. 174-186.

L'éducation est une des voies vers la mobilité sociale au Canada. Cependant, la notion d'égalité des chances en éducation est très ambiguë. Réfère-t-elle au nombre égal de professeurs, de livres et de classes auxquels l'enfant a droit ou donne-t-elle à tout enfant, mise à part son origine sociale, le droit à des chances égales selon ses capacités?

Une étude, de George S. Counts en 1920 sur la discrimination en éducation, reflète les premières recherches concernant ce sujet; elle a démontré clairement que les enfants des couches inférieures de la société ne se rendent pas aux études supérieures dans les mêmes proportions que les enfants issus des classes intermédiaires et ceci, à cause de différentes circonstances économiques qui forcent les enfants de classe inférieure à travailler. Ces enfants sont privés des facilités d'accès à l'éducation et ceci dans l'intérêt des différents groupes politiques qui détiennent le pouvoir. Les classes pauvres ne sont pas adéquatement représentées au sein des institutions politiques et ne peuvent pas intervenir en fonction de leurs intérêts.

Aujourd'hui, la nouvelle tendance dans la recherche trouve sa définition dans la question "Qui sera éduqué?" laquelle introduit un concept différent dans la discrimination en éducation.

C'est l'école qui, avec ses enseignants et son directeur issus de classe moyenne, joue un rôle prépondérant dans le processus de sélection, favorisant ainsi une grande accessibilité aux enfants de classe moyenne. L'enfant de classe inférieure se sent perdu à l'intérieur de l'école où sont valorisées les valeurs de la classe moyenne.

Les tests d'intelligence sont basés sur des caractéristiques de la classe moyenne qui donnent à l'école son visage distinctif et tendent à favoriser cette dernière au détriment de la classe inférieure.

Selon certains auteurs tel Davis, il n'existe pas de différence réelle dans les capacités intellectuelles entre des enfants des diverses classes sociales. L'enfant de classe inférieure est pénalisé par l'écart culturel existant entre les classes sociales et les obstacles qui en découlent: la préférence qu'ont les professeurs à enseigner aux enfants de classe moyenne, l'enfant pauvre étant peu motivé; l'organisation administrative du système scolaire où les professeurs cherchent à quitter l'enseignement dans les écoles pauvres et à s'installer à vie dans les écoles de milieu favorisé, ce qui développe un personnel enseignant expérimenté en milieu favorisé et inexpérimenté et instable en milieu défavorisé; l'attitude de résignation et de non-combativité des parents de milieu pauvre qui s'intéressent peu au milieu scolaire.

Remédier à cet état de choses n'implique pas nécessairement une refonte complète du système d'éducation mais plutôt des mesures concrètes visant à faire disparaître ces inégalités: améliorer le système de nomination des professeurs, réduire le nombre d'élèves par classe, créer des comités de parents dans les classes pauvres ("Watch dog committee"). Ces mesures devraient constituer une égalisation substantielle des conditions d'éducation pour tous les groupes de la société.

Canada. Parlement. Sénat., Comité spécial sur la pauvreté, La pauvreté au Canada, Rapport, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1971, 241 p.

Ce rapport fait suite à une enquête menée par le Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, comité chargé de définir et d'éclairer le problème de la pauvreté au Canada et de faire des recommandations appropriées. Cette enquête s'est déroulée de 1968 à 1970.

En introduction, le comité fait la constatation de l'échec du système de sécurité sociale canadien: au lieu de s'en prendre aux racines mêmes de la pauvreté, le système n'en traite que les symptômes car il n'atteint pas la masse importante des petits salariés qui représentent 60% des indigents et qui ne sont pas assistés. La politique socio-économique du Canada tend en général à favoriser les groupes qui ne sont pas les plus démunis. Le comité s'inquiète de la stérilité d'un système qui promet beaucoup mais donne peu.

Pour le comité, la racine du problème de la pauvreté réside dans une série de mythes et d'idées préconçues sur le fonctionnement de notre économie et de notre société, mythes qui entretiennent l'insouciance et l'indifférence de la société pour tout ce qui a trait à la pauvreté:

1) Mythes concernant le pauvre.

- il est responsable de ce qu'il est.

- il est moralement dépravé
- il est paresseux de nature, sans ambition
- il paie moins d'impôt que les autres
- il refuse de travailler

2) Mythes concernant les services sociaux

- ils sont à la portée de tous (accès universel)
- il y aura toujours des pauvres
- l'égalité des chances pour tous
- l'expansion économique supprimera la pauvreté

Selon le comité, les effets néfastes de la pauvreté ne touchent pas seulement les pauvres mais toute la société: toute l'économie s'en ressent. La participation des pauvres à la vie économique pourraient signifier des ressources 1 à 2,5 milliards de dollars par an, sans compter les dépenses en moins que représentent les soins médicaux, les services d'aide sociale et les services à la justice. Il y aurait donc, en plus des raisons humanitaires, des intérêts économiques à améliorer le sort des pauvres.

Les deux premiers chapitres concernant la définition de la pauvreté et du seuil de la pauvreté.

Définition de la pauvreté: elle va du simple manque d'argent à l'exclusion sociale et économique et au manque de pouvoir.

Différents concepts reliés à la définition de la pauvreté:

- subsistance: revenu minimum nécessaire pour la conservation de la santé et de l'aptitude au travail;
- inégalité: la société est formée de couches sociales où les couches inférieures sont pauvres par rapport au reste de la société;
- extériorité: effets sociaux de la pauvreté sur le reste de la société (ce que coûte la pauvreté à la société).

La définition de la pauvreté est donc différente selon qu'elle réfère à un niveau de vie minimum ou à un niveau de vie inférieur à celui des autres membres de la société. Dans ce dernier cas, la mesure de la pauvreté est plus équitable que le minimum vital. La pauvreté est aussi relative en fonction du temps et du lieu (ex.: pauvreté au Canada par rapport à celle que connaît l'Asie ou encore la pauvreté au Canada n'est pas la même en 1971 qu'en 1961).

Par contre, la définition de Miller et Roby est plus complète car elle est basée sur l'aspect d'inégalité. Ils la définissent comme un manque de "maîtrise des ressources dans le temps" où ressources signifie aussi bien le pouvoir politique, la fierté individuelle et les chances d'emploi que les revenus et les biens en argent.

Le Comité adopte ces définitions relatives et globales de la pauvreté mais devant l'absence de données et d'outils méthodologiques pour mesurer les relations entre ces éléments de définition, il se voit dans l'obligation de retenir une définition de la pauvreté basée sur le faible revenu, seule composante du niveau de vie pour laquelle il existe des données.

Face à cette prise de position du Comité, une critique s'impose: elle concerne l'absence d'un effort de mesure des besoins dits non vitaux, se limitant à ne considérer que l'indice du faible revenu dans l'opérationnalisation du concept de pauvreté. En effet, comment être d'accord avec, d'une part, le fait que "la pauvreté est un concept multidimensionnel englobant tout à la fois le malaise social, psychologique et économique" et, d'autre part, le fait de retenir le faible revenu comme l'unique critère de définition de la pauvreté? Cette démarche théorique semble, pour le moins incohérente et elle découle plus, d'une carence théorique que de la bonne volonté des chercheurs.

Définition du seuil de pauvreté: c'est le "niveau de revenu qui partage en pauvres et en non pauvres les familles d'une taille donnée, d'un lieu donné et à moment donné".

Méthodes pour l'établissement du seuil de la pauvreté:

1) Prendre pour seuil de pauvreté un revenu de 3 000 et l'adapter aux fluctuations du coût de la vie;

2) L'ensemble formé par les frais de subsistance, la majoration de vie chère et l'adaptation aux écarts de la taille d'une famille de 5 membres au maximum constitue pour Statistique Canada un seuil de pauvreté qui exprime le minimum vital;

3) La somme des besoins budgétaires, considéré comme étant le minimum vital, des majorations de vie chère, des ajustements à la taille de la famille et de l'insuffisance relative du revenu: il s'agit là du seuil de pauvreté adopté par le Comité.

Le seuil de pauvreté défini par le Comité spécial du Sénat tient ainsi compte des familles de 6 membres et plus et il se réfère à la notion d'insuffisance relative du revenu, c'est-à-dire que ce seuil reflète la notion de pauvreté, selon les changements économiques, différant en cela des seuils tels que définis par le Conseil économique du Canada et Statistique Canada.

Un troisième chapitre réfère aux caractéristiques des pauvres et aux causes de la pauvreté.

1) Les caractéristiques de la pauvreté

La répartition des revenus: en 1967, pour la population totale du Canada répartie en quintiles, on note que 20% des familles qui constituent le quintile supérieur gagnent presque 40% du revenu total alors que le quintile inférieur (aussi 20% de la population totale) ne reçoit que 6,8% du revenu total. Aussi, on note que l'écart s'est élargi entre 1951 et 1967.

Les traits des pauvres:

a) Le travailleur pauvre:

- indifférenciation entre le fait d'être pauvre et le fait d'être assisté;

- il est plus avantageux d'être assisté social que travailleur à petit salaire: celui-ci travaille pour gagner moins d'argent que s'il était assisté social;

- le travailleur pauvre est encore plus démuni lorsqu'il doit avoir recours aux prestations d'accidents du travail à la suite d'un accident ou d'une blessure;

- les prestations d'assurance-chômage et d'accidents du travail sont fixées selon le revenu du réclamant et sont, par conséquent, très faibles;

- 56% des pauvres vivent dans les régions urbaines;

- 36% des pauvres vivent dans des villes de 30 000 habitants et plus;

- le travailleur pauvre l'est non parce qu'il ne veut pas travailler mais en dépit du fait qu'il travaille.

b) L'assisté social:

- 8 assistés sociaux adultes sur 10 reçoivent des prestations parce qu'ils ne peuvent pas travailler. Ce sont les vieillards, les malades, les invalides, les femmes avec charge d'enfants;

- seulement environ 10% de la population pauvre assistée qui pourrait éventuellement faire partie de la population active ne travaille pas et souvent ces assistés n'ont pas de possibilité de travailler étant donné le taux élevé de chômage et l'absence de qualifications qui les caractérise;

- 37% des pauvres sont assistés et, parmi ce nombre, 80% des familles ont comme chef soit une personne âgée de 65 ans et plus, soit une femme.

c) La pauvreté en région rurale:

- le passage graduel de l'agriculture à l'industrie et au commerce fait que les fermes sont de plus en plus grandes et emploient de moins en moins de gens;

- les ruraux migrent les villes;

- le travail agricole s'est intégré au secteur industriel et il est soumis aux cycles de l'économie;

- les programmes d'aménagement régional tels que l'ARDA et le F.O.D.E.R. sont peu adéquats.

d) Les minorités:

- la pauvreté est encore plus significative chez les minorités (Indiens, Esquimaux, Noirs);

- les tentatives faites pour améliorer leur sort se sont soldées par un échec quasi total.

e) La culture de pauvreté:

- il existe des variantes infinies de la pauvreté: autant de types et de caractéristiques de pauvreté qu'il y a de pauvres;

- on peut toutefois établir une distinction entre la pauvreté d'hier et celle d'aujourd'hui qui fait que la pauvreté d'hier n'était pas un échec personnel mais celui du système, qu'elle était relative au sens où le pauvre vivait dans une société pauvre.

2) Les causes de la pauvreté:

Une des principales causes est l'attitude sociale qui détermine l'oriantation socio-économique (les idées préconçues et les mythes).

D'autres causes en sont responsables telles:

- la politique financière et monétaire qui empêche de maintenir le pays sur la voie d'une croissance économique soutenue et stable;

- la loi d'assurance-chômage et ses déficiences: par exemple, après avoir attendu qu'on décide de son cas, le demandeur gagne-petit doit rembourser les prestations sociales qu'il a reçues pendant la période d'attente;

- la fiscalité: la contribution des moins fortunés aux recettes fiscales qui servent à financer des programmes publics (routes, transports, enseignement) est, par rapport à leur revenu, généralement plus forte que celle des riches et pourtant ils en bénéficient moins;

- les lois sur le salaire minimum:

  . les pauvres souffrent de l'absence d'une politique générale du salaire minimum

  . la loi relative au salaire minimum est sous la législation provinciale, ce qui implique une oscillation importante du salaire minimum d'une province à l'autre

  . les règlements relatifs au salaire minimum sont fréquemment violés

- les inégalités régionales et le taux de chômage peu élevé dans les régions riches

- le manque d'information relatif aux techniques de production et aux conditions réelles du marché

- l'immobilité de la main-d'oeuvre et du capital à l'intérieur de chaque secteur industriel;

- les entraves à la concurrence des société puissantes

- la fusion des sociétés et la modification de la structure des entreprises

- la mise en disponibilité des travailleurs

- l'absence, chez les fermiers, de capital nécessaire pour profiter des progrès techniques

- le problème des travailleurs agricoles et des travailleurs saisonniers

- la variation de la demande

- l'épuisement des ressources.

Dans une autre partie du rapport, le Comité fait une critique du système canadien d'aide sociale et de l'action des services sociaux, qui, malgré différentes mesures et des sommes d'argent considérables n'ont pas vraiment amélioré le sort des pauvres.

Le chapitre portant sur les pauvres et l'instruction indique que l'instruction constitue l'une des issues à la pauvreté grâce à la possibilité d'obtenir un emploi stable et une participation à la vie sociale et politique.

L'instruction et le revenu: selon les statistiques, plus l'individu est instruit, plus son revenu est élevé. Les petits salariés sont donc ceux qui ont un faible niveau de scolarité.

L'instruction et l'emploi: les gens qui ont peu d'instruction trouvent du travail dans les secteurs les plus serviles de la main-d'oeuvre non spécialisée. En plus, ces secteurs sont ceux qui sont les plus touchés par la mécanisation et par conséquent les emplois diminuent constamment.

L'accès et la participation aux systèmes d'éducation: malgré le nombre croissant de canadiens qui ont eu accès à tous les niveaux du système scolaire, il n'est pas certain qu'une diminution appréciable des inégalités sociales dans l'accessibilité à l'instruction se soit produite. Si, en théorie, l'accessibilité à l'instruction existe, il en va autrement dans les faits. Ainsi des barrières économiques perdurent au sein des familles pauvres (frais de transport, manuels et matériels scolaires, habillement, etc.) et au sein du système scolaire (les systèmes scolaires jusqu'à récemment étaient régis par les commissions scolaires et financés par les impôts fonciers municipaux d'où le fait que les régions les moins favorisées ont des écoles moins satisfaisantes); les investissements les plus importants se font aux niveaux post-secondaire et universitaire et les plus faibles aux niveaux primaire et au préscolaire là où le plus grand nombre de pauvres se trouve.

La formation des adultes et le développement du capital humain: ces initiatives du gouvernement fédéral sont destinées aux classes moyennes et non pas aux pauvres qui en ont le plus besoin.

En dernière partie, le Comité soumet l'ensemble de ses recommandations dont les deux principales consistent en une proposition de revenu annuel garanti, genre d'impôt négatif sur le revenu comportant une incitation au travail et la création d'un conseil de recherche sociale appliquée.

Dans l'ensemble, ce rapport clarifie le phénomène global de la pauvreté au Canada en ce qu'il le décrit; toutefois, il ne pose pas réellement le problème de la pauvreté en milieu rural. Quelques brèves constatations visant la pauvreté en milieu rural sont apportées: notamment le passage graduel de l'agriculture à l'industrie et au commerce auxquels elle s'est intégrée et où la technique a modifié les structures de la société agricole; la pauvreté rurale négligée par rapport à la pauvreté urbaine; certaines mesures sociales (tel l'assurance-chômage) inaccessibles aux cultivateurs; les difficultés que connaît l'enfant à s'arracher à la pauvreté lorsqu'il provient du milieu rural; enfin, une distinction qui n'est que nommée entre les pauvres de milieu rural agricole et les non agricoles.

Il reste qu'un des mérites de ce rapport aura été l'effort de démystification de la conception du pauvre véhiculée par la société globale.

Canadian Labour / Le travailleur Canadien, vol. II, no 12, Décembre 1966, (John L. Fryer)

La pauvreté en milieu rural est celle qui inclut tous les gens qui résident en milieu rural et qui, pour une raison ou une autre, ne jouissent pas d'un niveau de vie minimum.

La pauvreté est une notion relative car très souvent elle s'établit en comparant le niveau de vie d'un individu avec le niveau de vie moyen de la population du pays.

Pour l'ARDA, le pauvre en milieu rural est celui qui, sur une ferme, dispose de moins de 2 500 $ par année alors que le résident rural non agricole est pauvre s'il gagne moins de 3 000 $ par année.

Selon ces critères, sur 436 000 fermes, 177 000 ou 40% sont pauvres. De même, le milieu rural renferme quelques 298 000 chefs de famille gagnant moins de 3 000 $ annuellement. En additionnant à ces chiffres le nombre de chefs des familles Indiennes pauvres et vivant en milieu rural, on retrouve au total 500 000 familles rurales pauvres.

La pauvreté rurale au Canada est concentrée à l'est du pays, plus spécialement à Terre-Neuve, au nord du Nouveau-Brunswick, à l'est de l'Ile du Prince-Edouard et à l'est du Québec.

L'ARDA a été créé en juin 1961 par l'Acte de réhabilitation et de développement agricole (Agricultural Rehabilitation and Development Act). L'ARDA a été chargé d'administrer les programmes destinés à alléger les problèmes de la pauvreté rurale au Canada. Le principe de l'ARDA était d'établir des programmes fédéraux-provinciaux pour l'amélioration et le développement des ressources agricoles, le gouvernement fédéral contribuant au niveau financier et au niveau de la recherche.

Alors que la première entente (The first Arda agreement de 1962 à 1965) mettait l'accent sur la conservation et l'utilisation des terres et des autres ressources naturelles, la deuxième entente (1965-1970) avec des sommes beaucoup plus substantielles (175 millions contre 35 millions) insistait sur la planification économique régionale et sur le développement social.

Selon l'auteur, il est trop tôt pour évaluer l'efficacité des programmes ARDA. La pauvreté au Canada est étendue et bel et bien incrustée au sein des régions pauvres et selon lui, étant donné les difficultés financières et administratives qui surgissent, le programme gouvernemental risque d'être impuissant à réduire le nombre imposant de familles pauvres qui vivent en milieu rural.

Caskie, Donald M., Données de base sur la pauvreté au Canada, Conseil canadien de développement social, Ottawa, 1979, 82 pages.

Cette brève étude retrace les données de base sur la pauvreté au Canada sans toutefois informer le lecteur sur les niveaux de revenu des autochtones du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et dans les réserves indiennes.

1) Les pauvres au Canada:

Selon trois sources d'information, le nombre de personnes pauvres au Canada serait de:

Statistique Canada (revisé)	2 831 000
Conseil canadien de développement social	4 423 000
Comité du Sénat	5 372 000

2) Les facteurs déterminant de la parenté:

- les caractéristiques géographiques (région, taille de la catégorie d'habitat, lieu de résidence)

- les caractéristiques personnelles (sexe et âge du chef de famille, taille de la famille, nombre d'enfants de moins de 16 ans, lieu de naissance)

- l'instruction de chef de famille

- les caractéristiques de la population active (statut professionnel du chef, sa profession, le nombre de semaines qu'il a travaillé, le nombre de personnes gagnant un revenu)

- la principale source de revenu (paiements de transfert ou salaires et traitements)

3) Les régimes de pension, l'inflation, les paiements de transfert et les pauvres:

- les régimes de pension sont différents selon que les personnes vivent dans la pauvreté ou jouissent d'un niveau de vie plus élevé. Ainsi, les familles pauvres consacrent la moitié de leur revenu aux besoins essentiels, c'est-à-dire l'alimentation, le logement et l'habillement.

- Pour les besoins essentiels de la vie - logement, alimentation, soins personnels et de santé - le taux d'inflation a été plus élevé que pour les besoins non essentiels tels le tabac ou l'alcool.

- Les paiements de transfert constituent la source majeure de revenu pour les pauvres. Par contre, une proportion importante des paiements de transfert est distribuée aussi bien aux personnes au revenu élevé ou moyen qu'à celles à revenu faible.

4) Les trois principales caractéristiques qui découlent de cette étude:

- l'incidence de la pauvreté est beaucoup plus élevée chez les particuliers que chez les familles.

- l'importance du revenu d'emploi (l'absence d'emploi est l'élément principal qui distingue le pauvre du non-pauvre).

- l'importance du revenu d'emploi (l'absence d'emploi est l'élément principal qui distingue le pauvre du non-pauvre).

- l'importance de l'âge et du sexe du chef de famille (les groupes de 25 ans et moins, de 65 ans et plus et les femmes qui sont chefs de famille subissent plus fortement l'état de pauvreté que les chefs de famille d'un autre sexe ou groupe d'âge).

Clark, S.D., The New Urban Poor, Mc Graw-Hill Ryerson Limited, 1978, 169 p.

Chapitre 3: La communauté rurale du nord-est du Nouveau Brunswick.

Cette région située dans la zone défavorisée de l'Atlantique est l'une des plus pauvres en ressources naturelles. Au XIX^{e} siècle, l'économie de la vallée de la rivière St-Jean était prospère. L'économie qui se développa au Nord-est et au centre du Nouveau-Brunswick était une combinaison précaire d'agriculture, de foresterie ou de pêcherie. C'était une économie qui tenait de l'autosuffisance mais dont la plus petite partie était basée sur l'agriculture. A travers une bonne partie du nord-est du Nouveau-Brunswick, le bois d'oeuvre constituait la ressource de base mais c'est l'agriculture qui devint le style de vie; les terres fertiles, confinées à des petites vallées isolées, étaient insuffisantes pour une production de marché. La ressource majeure de ces fermiers devint, par la force des choses, le bois d'oeuvre, ressource qui déclina à la fin du XIX^{e} siècle.

Le déclin des produits industriels de la forêt et des produits de la pêche le long de la côte, apporta la fin de l'agriculture dans plusieurs zones du nord-est du Nouveau-Brunswick. Cependant, la population de plusieurs communautés rurales ne cessa de croître ainsi que le nombre de fermes. A cause de la situation vécue sur la terre, cette population ne développa pas, jusqu'à la seconde Guerre mondiale, l'aptitude à la mobilité et au travail salarié.

La seconde guerre mondiale et les efforts du gouvernement pour stimuler le développement de nouvelles industries dans les régions défavorisées du pays amenèrent un changement considérable dans l'économie rurale du nord-est du Nouveau-Brunswick. Dans les comtés de Kent, de Northumberland et de Gloucester, le nombre de fermes déclina mais la population continua à vivre dans le milieu raral. L'exploitation des ressources du bois et le camionnage devinrent les principales sources d'emploi, saisonnier dans bien des cas. Une partie importante de la population s'occupa à des travaux occasionnels et vécut d'assistance sociale.

Dans les 4 communautés rurales étudiées par Clark, on a constaté que la population n'avait pas de moyens de survie. L'indépendance économique que l'agriculture avait permise n'était plus possible sauf pour 2 ou 3 familles à certains endroits. L'incapacité de survivre par l'agriculture avait poussé la population à des emplois à temps partiel et puis, à la limite, à l'abandon de la ferme et à la dépendance vis-à-vis des emplois à l'extérieur. Pour plusieurs cependant, la ferme est demeuré un lieu de résidence; souvent, autour de la maison principale, d'autres maisons sont contruites pour les membres de la famille.

a) La communauté rurale de Barnetville

Bien qu'aujourd'hui la population est salariée, les maisons de la communauté indiquent un passé plus prospère. Le revenu de cette communauté ne provient pas de l'agriculture mais de l'exploitation du bois sur les terres.

Parmi les 32 familles interviewées, 21 des époux et 22 des femmes sont nés dans la communauté. A la troisième génération, aucun chef de famille n'est fermier et le revenu de chaque ménage est fonction du père: travail, bien-être, pension de vieillesse. La plupart sont propriétaires de leur maison et d'un terrain.

Sur le plan de la qualité de la vie, la troisième génération est en meilleure situation qu'auparavant à cause du bien-être social. Cependant, cinq familles sont en dessous du seuil de pauvreté, quelques-uns au-dessus et la plupart se retrouvent au seuil de la pauvreté. C'est moins la pauvreté que la stagnation de leur situation et le manque de développement qui sont les éléments les plus problématiques.

b) La communauté rurale de Black River

Cette communauté a une histoire semblable aux autres sauf que l'agriculture y est plus présente. Les installations de ferme donnent l'illusion de la vocation agricole de la communauté, mais la détérioration des bâtiments en confirme la non-prospérité. Sur 107 familles, 65 furent interviewées.

Le changement dans les occupations indique que bien qu'ils se soient accrochés à la ferme de père en fils, ces gens furent forcés de se chercher du travail dans d'autres secteurs. Cependant, une partie des chefs de famille restent fermiers si bien qu'à la 3^{e} génération

on compte 4 fermiers à temps plein et 17 à temps partiel.

L'agriculture a persisté plus longtemps, surtout pour les fermiers à temps partiel. La plupart des autres sont devenus manoeuvres. La ferme est devenue un lieu de résidence et la survie est assurée par un travail à l'extérieur. Ce qui frappe le plus, c'est que ceux qui ont grandi dans la communauté et qui ont de bons emplois sont ceux qui ont plus de 40 ans; les autres ont des emplois marginaux.

La communauté n'est plus autosuffisante et elle est dépendante du travail rémunéré. Des 65 familles, 13 reçoivent des pensions de vieillesse et 4 vivent sur le bien-être et les autres reçoivent des prestations d'assurance-chômage. En général, plusieurs travaillent l'été, et l'hiver, ils chôment.

Cette communauté donne l'image d'une société en détérioration même si les gens affichent un certain confort; les gens sont attachés à leur terre, c'est leur lieu de résidence.

c) La communauté rurale de Braintville

Située sur la côte est, elle offre un paysage déboisé. Cette communauté n'a jamais connu la prospérité économique et elle est celle qui a le moins changé à travers les âges. Sur 165 familles, 48 furent interrogées.

C'est une communauté plus fermée que les autres: seulement un homme et une femme ont un père originaire de l'extérieur de la communauté.

Le plus évident sur le plan de l'emploi est l'abandon de l'agriculture pour des emplois occasionnels de manoeuvre. A la première génération, plusieurs étaient pêcheurs et travailleurs de la forêt. Il n'y avait que quelques agriculteurs qui ont disparu à la troisième génération. Si elle a abandonné l'agriculture, la communauté s'est arrachée à la pêche par des emplois rémunérés. C'est la plus pauvre des quatre communautés étudiées et sa situation économique s'est détériorée avec le déclin de l'industrie de la pêche et de l'exploitation de la forêt. Cette communauté, soutenue par le bien-être, accepte de vivre à la limite de la survie et elle donne l'impression de n'avoir jamais été prospère.

d) La communauté de Lavillette

Cette communauté a une histoire très différente des trois autres: elle consiste en un nouveau peuplement apporté par la seconde Guerre mondiale (base militaire). Des terres furent données à la population afin qu'elle tire un revenu du bois et de l'agriculture. La moitié des ménages (36) furent interviewés. Personne n'est né dans cette communauté et les habitants proviennent de Tracadie. Leurs occupations n'ont pas tellement changé: ils sont fermiers, pêcheurs, travailleurs forestiers. Cette population dépend presqu'entièrement du travail forestier mais avec le recul de la forêt, les ressources principales sont le bien-être social et l'assurance-chômage pour plusieurs.

Physiquement, cette communauté apparaît moins détériorée que Braintville: les maisons construites au bord de la route sont séparées par des portions de forêt. L'église catholique semble très prospère mais la majorité de la population demeure pauvre et misérable; 25 des 36 maisons sont délabrées et très pauvres.

Ces 4 communautés rurales sont caractéristiques du nord-est du Nouveau-Brunswick et en constituent un bon échantillonnage.

La vie sociale n'est pas très riche à l'intérieur de ces quatre communautés; les gens n'entretiennent à peu près pas de relation avec l'extérieur et ils sont renfermés sur eux-mêmes. La télévision a détruit les relations amicales.

Les deux valeurs primordiales pour ces populations s'établissent autour de la parenté et de l'église, la parenté étant la plus importante. Depuis plusieurs générations, il n'y a pas de nouveaux arrivants, presque tous les habitants sont parents entre eux. Les relations dépassent rarement les liens familiaux. Cependant, cette socialisation n'a rien du caractère du clan et personne n'émerge comme chef. L'attachement de la fille à la mère est très fort et les services rendus entre parents doivent être, en général, réciproques.

La vie sociale se déroule surtout autour de l'église. Braintville et Lavillette sont des communautés catholiques, les deux autres protestantes. Les communautés catholiques sont les plus pauvres.

Physiquement, cette communauté apparaît moins détériorée que Braintville: les maisons construites au bord de la route sont séparées par des portions de forêt. L'église catholique semble très prospère mais la majorité de la population demeure pauvre et misérable; 25 des 36 maisons sont délabrées et très pauvres.

Ces 4 communautés rurales sont caractéristiques du nord-est du Nouveau-Brunswick et en constituent un bon échantillonnage.

La vie sociale n'est pas très riche à l'intérieur de ces quatre communautés; les gens n'entretiennent à peu près pas de relation avec l'extérieur et ils sont renfermés sur eux-mêmes. La télévision a détruit les relations amicales.

Les deux valeurs primordiales pour ces populations s'établissent autour de la parenté et de l'église, la parenté étant la plus importante. Depuis plusieurs générations, il n'y a pas de nouveaux arrivants, presque tous les habitants sont parents entre eux. Les relations dépassent rarement les liens familiaux. Cependant, cette socialisation n'a rien du caractère du clan et personne n'émerge comme chef. L'attachement de la fille à la mère est très fort et les services rendus entre parents doivent être, en général, réciproques.

La vie sociale se déroule surtout autour de l'église. Braintville et Lavillette sont des communautés catholiques, les deux autres protestantes. Les communautés catholiques sont les plus pauvres.

L'église n'apparaît pas comme une force de changement social, son rôle est plutôt d'empêcher la désintégration sociale. Chez les catholiques, tous pratiquent, alors que chez les protestants, la pratique religieuse est liée de près au statut social: ceux qui pratiquent ont une position sociale respectable.

A part les relations de parenté et la vie autour de l'église, les quatre communautés n'ont pas le caractère d'une structure sociale. Les quelques personnes qui appartiennent à des clubs sociaux proviennent des communautés protestantes. C'est l'anomie sociale. Pour eux, la lutte pour la survie empêche la prise de conscience sociale.

Bien que les romantiques aiment donner de ces gens une image de gens heureux, ce n'est pas le cas. Les interviews leur ont donné l'occasion d'exprimer leur mécontement ainsi que leur fatalisme et l'acceptation de leur sort.

Pour ces gens installés depuis un siècle et demi, il y a peu de chances de mener une vie décente. A cause de leur crainte du monde extérieur, leur attitude, que ce soit en vue de jours meilleurs ou pires, est de s'accrocher à leur maison.

Cliche, Pierre et Denis Fugère. La détermination d'un seuil de pauvreté. Ministère des affaires sociales. Projet Doris. Collection Indicateurs sociaux. Document #8, mars 1979, 269 p.

Ce document, qui analyse les divers seuils de pauvreté en usage en Amérique du Nord et la façon dont ils sont construits, prend la forme d'un inventaire critique duquel ressortent certains éléments qui devraient servir à l'élaboration d'un seuil de pauvreté. On y présente les avantages et les inconvénients des quatre seuils régulièrement utilisés pour définir la pauvreté.

Pepin, Pierre-Yves. Milieux, genres de vie ruraux et pauvreté dans les Maritimes. Rapport de recherche ARDA NoRF-3 Ministère des Forêts et du développement rural, 1967, 168 p.

Après avoir effectué le choix de quelques comtés des Maritimes correspondant à des critères de sélection préétablis, l'auteur est guidé tout au long de sa recherche par l'effort de reconnaissance géographique des différents milieux étudiés afin de cerner la pauvreté autrement que par la seule statistique.

Chacun des comtés est décrit selon différentes optiques: historique, géographique, démographique, économique, etc., de façon à faire ressortir les composantes d'une économie déficiente dont la pêche (qui prédomine), l'agriculture et la forêt (qui ne sont plus des secteurs importants) constituent la base.

Les principaux facteurs qui expliquent le comportement socio-économique des collectivités se traduisent par la dépendance du milieu biophysique, l'isolement et l'éloignement des marchés et des grandes zones urbaines. Les bas salaires sont le lot de tous les types d'industries aussi bien l'exploitation des ressources naturelles que leur transformation, le commerce et les services. Le vieillissement de la main-d'oeuvre, conséquence de la saignée migratoire des jeunes n'est pas sans poser de sérieux problèmes à l'économie des Maritimes.

L'auteur fait également intervenir les caractéristiques des différents groupes ethniques qui ont présidé au peuplement des Maritimes: les Ecossais, les Irlandais, les Acadiens et les New-Englanders. Ces deux derniers groupes seraient ceux qui réagissent le mieux aux problèmes socio-économiques des Maritimes. Les Acadiens ont un exprit communautaire et une patience ingénieuse et les New-Englanders ont un esprit audacieux et entreprenant.

Pepin, Pierre-Yves, Le Royaume du Saguenay en 1968, Ministère de l'Expansion économique et régionale, Imprimeur de la Reine pour le Canada, 435 p.

Cet imposant document veut faire une synthèse du développement économique et politique qu'à connu le Royaume du Saguenay depuis les débuts de sa courte histoire.

L'auteur découpe l'histoire du Royaume du Saguenay en quatre grandes périodes: les première et deuxième vont de 1840 à 1896 et elles sont caractérisées par l'occupation agricole et par l'industrie du sciage; la troisième de 1896 à 1930, est celle où s'effectuent la mise en place de la grande industrie et la consolidation du domaine agricole; vient ensuite la quatrième phase de 1930 à 1960 où la prospérité engendrée par la guerre succède aux années de crise et où s'effectue le déphasage du monde rural. L'autre partie de cet ouvrage présente un panorama général des phénomènes majeurs qui se présentent au chercheur qui observe le Royaume du Saguenay en 1968.

L'auteur propose en introduction une vue d'ensemble d'un processus d'analyse-action pour les régions à économie simple où interviennent plusieurs phénomènes: les disparités à l'échelle nationale, la guerre à la pauvreté et la loi ARDA, les principes du développement appliqués aux régions à économie simple, et l'action régionale.

Cette étude est un répertoire historique et descriptif des conditions économiques et politiques et du développement qui en a découlé; elle néglige l'aspect social de la collectivité, c'est-à-dire le phénomène global de la pauvreté et ses répercussions sur le niveau de vie et les conditions d'existence.

Conseil national de bien-être social, Les enfants pauvres, Ottawa, 1975.

Ce rapport vise à démontrer le mythe non fondé de l'égalité des chances pour tous et les conséquences qu'a sur l'enfant le fait d'être né pauvre. En décrivant le monde actuel des enfants pauvres et en examinant les chances que ce monde change dans l'avenir, ce document décrit également la situation des enfants pauvres au Canada.

1) Qui sont-ils?

Les auteurs de ce rapport adoptent la définition de la pauvreté telle que définie par Statistique Canada qui stipule qu'est pauvre la famille ou l'individu qui doit dépenser plus de 62% de son revenu afin de satisfaire ses besoins vitaux (nourriture, logement et vêtement). Selon ce critère 1 657 017 enfant, c'est-à-dire 24,5% des enfants âgés de moins de 16 ans vivaient dans la pauvreté selon les données du recensement de 1971.

La plus grande proportion des enfants pauvres se retrouve à Terre-Neuve où 45,3% des enfants sont pauvres, alors qu'en Saskatchewan on en localise 38,4%, 37,3% à l'Ile du Prince-Edouard, 34,9% au Nouveau-Brunswick. Une proportion non négligeable se retrouve également dans les provinces dites riches, telles l'Ontario et la Colombie Britannique où un enfant sur six est déclaré pauvre.

Bien que le Québec ait une proportion moins grande (28,1%) d'enfants vivant dans la pauvreté que six autres provinces, le nombre d'enfants pauvres qui habitent le Québec et l'Ontario représente 60% du total canadien.

Cependant, en dehors des frontières géographiques, le milieu où sévit la pauvreté est déterminant: ainsi, le plus grand nombre et la plus haute proportion d'enfants pauvres sont localisés dans les régions rurales de moins de 1 000 habitants.

Parmi les enfants pauvres, 79,3% vivent avec leur deux parents alors que 17,9% vivent avec leur mère seule et 2,8% vivent avec le père seul. Du total des enfants vivant avec leurs deux parents au Canada, 21,2% sont pauvres; de ceux qui vivent avec le père seul, 33,7% le sont et de ceux qui vivent avec la mère seule, 69,1% sont dans la pauvreté.

2) <u>Pauvreté et santé</u>

L'enfant pauvre commence à payer le prix de sa pauvreté même avant la naissance par une croissance handicapée dans le sein d'une mère nécessiteuse qui a une alimentation déficiente.

Une étude faite en 1969 portant sur 222 enfants du niveau élémentaire d'un quartier défavorisé de Montréal démontra la relation étroite qui existe entre la pauvre-

té et la santé chez les enfants pauvres: 21,3% de ces enfants étaient mal nourris; plus de 22% d'entre eux présentaient des retards de croissance dans le poids et la taille; 27,5% manifestaient des retards du développement psycho-moteur; 39,1% provenaient de familles de diabétiques et 20% de familles de tuberculeux.

Une autre étude faite en 1971 sur 3,424 enfants en milieu défavorisé de Montréal prouve que plus de la moitié d'entre eux étaient malades et que plus de 10% devraient être hospitalisés.

L'auteur souligne que malgré l'instauration du Régime d'assurance santé au Canada dans les années '60, l'accessibilité aux services médicaux par toute la population n'est pas chose acquise. Les classes à revenu faible ont toujours moins d'accès aux services du médecin. Il est à déplorer que les recherches médicales canadiennes ne se préoccupent à peu près jamais des effets de la pauvreté sur la santé.

3) Pauvreté et école

Il n'y a aucun doute sur la relation étroite qui existe entre le niveau de scolarité et le revenu familial moyen au canada: un niveau de scolarité plus élevé commande des revenus plus élevés.

Les aspirations scolaires suivent également le niveau de revenu familial: selon une étude portant sur 150 000 étudiants, les enfants de classes défavorisées ont des aspirations scolaires moins élevées que les enfants plus fortunés. La pauvreté contribue à créer chez les enfants des attitudes défaitistes et des attentes limitées, facteurs culturels qui sont des modes d'adaptation aux inégalités sociales. Les enfants pauvres sont davantage intéressés à gagner de l'argent qu'à poursuivre des études, dans les proportions de 40% contre 12% pour les non-pauvres selon cette même étude.

Le rendement scolaire des enfants pauvres est inférieur à leurs aptitudes intellectuelles. Ce qui arrive aux enfants pauvres à l'école est le résultat de nombreux facteurs qui, agissant les uns après les autres, ont un effet cumulatif et réduisent de plus en plus les minces chances de succès de l'enfant pauvre.

Près de deux fois plus d'enfants pauvres que d'enfants plus à l'aise au Canada sont en bas du niveau scolaire qu'ils devraient avoir atteint à 15 ans, soit un enfant sur trois chez les pauvres contre un sur six dans le groupe plus fortuné.

- L'enfant pauvre arrive à l'école mal nourri.

- L'enfant pauvre est plus souvent absent pour cause de maladie.

- L'enfant pauvre manque l'école parce qu'il est malade ou pour éviter d'être malade.

Pourtant, les parents pauvres, selon l'étude ontarienne "Does Money Matter" n'attachent pas moins d'importance à l'éducation que les parents de milieu plus favorisé. Cependant, il y a moins de choix dans le milieu pauvre que dans celui du riche. Aussi, pour l'enfant, le concept de l'éducation demeure une abstraction et, pour lui, il n'existe que la réalité concrète de l'école où souvent il apprend que la seule façon de fuir l'humiliation est de quitter cette école, de se trouver du travail et de faire de l'argent.

Les effets de l'école sur l'enfant pauvre:

- Au primaire, l'enfant pauvre fréquente les écoles des quartiers des centres-villes qui sont les plus vieilles; elles sont les moins favorables à l'enseignement et ont un bon nombre des professeurs moins qualifiés. Par contre, l'enfant pauvre est entouré d'enfants pauvres.

- Au secondaire, la différence d'avec les autres enfants se fera sentir; c'est là qu'il sera humilié parce qu'il est pauvre.

  . il a des vacances d'été différentes des autres.

  . il se sent mal à l'aise dans ses vêtements d'occasion face aux autres qui s'habillent à dernière mode.

. il craint de se faire des amis car il aurait honte de les inviter à sa maison ou honte d'aller danser dans des vêtements inappropriés.

. il est obligé de rester à l'école pendant que les autres vont aux visites organisées pour lesquelles il n'a pas d'argent.

. il se sent pas comme les autres lorsque ceux-ci parlent des cadeaux qu'ils ont reçus à Noël ou à leur fête.

. il est agité à l'école, il ne peut se concentrer, il est somnolent.

. il est ainsi envoyé chez le psychologue alors qu'il aurait simplement besoin d'un bon dîner.

. la maison du pauvre est trop encombrée et bruyante pour qu'il arrive à y faire ses devoirs.

. les sports proposés à l'école sont trop couteux.

. à l'école, l'enfant pauvre découvre qu'il n'a pas accès au monde.

. on regroupe souvent à l'école les enfants pauvres dans la voie lente qui ne mène pas loin: selon la Fédération des enseignants canadiens, on retrouve 25 fois plus d'enfants du centre-ville

que des banlieues dans un programme de sept ans pour enfants lents. Dans deux des écoles du centre-ville étudiées, il n'y avait aucun enfant dans la première année d'un programme accéléré de cinq ans.

4) Pauvreté et vie familiale

L'habitation peut aller de la cabane sans chauffage et eau courante à l'appartement dans un ensemble de logements à prix modique; pour beaucoup de pauvres, le logement est dans un vieil immeuble surpeuplé, mal chauffé et décrépit du centre-ville.

- Les enfants subissent différentes pressions qui agissent sur eux:

  . insécurité financière des parents.

  . humiliation du "panier" pour les pauvres.

  . moqueries cruelles sur les assistés sociaux.

  . privations de joies familiales.

  . influence de la télévision où les jeunes peuvent voir ce qui leur manque.

  . 50 000 enfants vivent en foyer nourricier et une forte majorité d'entre eux proviennent de milieux pauvres.

- Les carences de la loi canadienne de l'assistance sociale sont évidentes:

  . le parent nourricier reçoit au moins deux fois le montant de l'allocation de bien-être en plus de l'allocation familiale alors que le parent ne reçoit que l'allocation de bien-être et l'allocation familiale.

  . le règlement qui stipule que le salaire gagné par l'enfant doit être compté avec ceux des membres adultes de la famille s'il continue à résider au foyer familial décourage les enfants de prendre du travail à temps partiel; il les force souvent à quitter la famille aussitôt que possible pour travailler à plein temps parce que leur salaire sera déduit, dollar pour dollar, de la prestation de la famille.

  . la plupart des provinces donne de l'assistance sociale aux mères seules qui ont des enfants à charge, mais elles refusent d'aider un père dans la même situation.

5) <u>Les enfants pauvres sont-ils de mauvais enfants</u>?

- L'enfant pauvre se sent mis de côté, il est privé de l'occasion de jouer; il s'endurcit, devient rancunier, rusé: mais il n'est pas possible d'affirmer s'il sera plus souvent délinquant à l'adolescence que les autres jeunes. Il ne faut pas oublier que la police concentre davantage son activité dans le centre-ville et non dans les banlieues.

Daneau, Marcel, Situation économique des familles rurales de la Gaspésie, Québec, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 1965, 159 p.

Il s'agit d'une enquête sur la situation économique des familles rurales de la Gaspésie, à partir d'un questionnaire distribué à 527 familles des trois comtés gaspésiens. Cette enquête donne les informations suivantes:

1. Le revenu: il s'agit ici du revenu personnel et non du revenu disponible car la majorité des chefs de famille ne disposent pas de revenus suffisants pour être imposés.

   a) Distribution des familles par classe de revenus:

   - la proportion des familles recevant plus que la moyenne du revenu (2 812.00 $) dépasse celle gagnant moins que ce montant.

   - la plus forte proportion des familles gagne entre 2 000.00 $ et 2 500.00 $.

   - l'âge moyen des chefs de famille ayant des revenus inférieurs à 2 000.00 $ est relativement plus élevé que celui des chefs de famille ayant des revenus supérieurs; ce fait confirme l'hypothèse d'un vieillissement des chefs de famille en âge de travailler.

- le taux de dépendance c'est-à-dire la proportion de la population de moins de 15 ans et de 65 ans et plus par rapport à la population de 15 à 64 ans atteint près de 92% alors que celui du Québec est de 70%.

- la proportion de la main-d'oeuvre active qui a un emploi est d'environ 20%, c'est-à-dire qu'une personne en supporte cinq.

- plus le revenu est bas, plus le nombre d'enfants par famille diminue.

- pour le revenu personnel moyen de 2 812.00 $, la propension moyenne à consommer atteint 94%.

- le revenu par capita est l'un des plus bas au Canada:= 700.00 $ par année.

b) Le revenu moyen des chefs de famille selon l'occupation et les sources de revenus:

- la plupart des occupations sont de niveau primaire.

- le groupe le plus nombreux est formé des journaliers, suivis des bûcherons, des pêcheurs, des cultivateurs, des retraités, des mineurs, des techniciens et des professionnels. Les 5 premiers groupes ont un faible revenu alors que les 3 derniers groupes ont un revenu relativement élevé.

- les sources de revenus sont de quatre catégories:

  . les gages et salaires, 53%

  . les revenus de capital (dividendes, intérêts et loyer), 3%

  . les paiements de transfert, 30%, proportion qui indique une forte dépendance sociale comparativement à l'ensemble québécois où les paiements de transfert constituent 10% des sources de revenus.

  . autres (revenus des cultivateurs, pêcheurs, artisans, touristes, etc), 14%

c) Le revenu des chefs de famille selon l'instruction et les sources de revenu:

- une augmentation de scolarité se traduit par un accroissement intéressant des revenus

- plus le niveau de scolarité est élevé, moins les paiements de transfert représentent une part importante du budget familial

- les détenteurs d'un diplôme collégial, universitaire ou spécialisé n'ont pratiquement pas d'autres sources de revenus que les gages et salaires

- le passage du niveau primaire au secondaire commande un accroissement du revenu total, accroissement qui s'accentue par le passage du secon-

daire à l'universitaire.

d) Le revenu des chefs de famille selon l'instruction et les sources de revenus:

- quel que soit le nombre d'enfants, les gages et salaires sont relativement bas

- le revenu de capital diminue avec une augmentation du nombre d'enfants

- les paiements de transfert augmentent avec un accroissement du nombre d'enfants

- les sources secondaires du revenu sont aussi importantes pour les familles peu nombreuses que nombreuses (sauf pour les familles de 9 enfants et plus)

- le revenu total s'accroît très faiblement avec une augmentation du nombre d'enfants.

e) Disproportion entre familles pauvres et riches

Pour une région sous-développée comme la Gaspésie, contrairement à ce qui se produit dans les pays sous-développés, la distribution actuelle du revenu se rapproche sensiblement de la distribution absolue ou idéale; cette uniformité est sans doute due aux nombreux paiements de transfert.

2. L'emploi et le chômage: l'importance du chômage en Gaspésie:

- La Gaspésie connaît un taux de chômage de la population d'âge actif de 8,6% soit un taux deux fois supérieur à la moyenne provinciale, chômage que l'émigration de la population n'a pu éliminer.

- Pour toutes les classes de revenus, les chefs de famille travaillent 29 semaines et en chôment 23, soit près de six mois de chômage.

- Le nombre de semaines de chômage est moindre dans les classes supérieures de revenus.

- 78,2% des chefs de famille chôment parce qu'aucun travail ne leur est offert, 9,5% par maladie, 3% pour d'autres raisons et 9,3% sont à la retraite.

3. L'habitation

- En Gaspésie environ 30% des habitations sont à reconstruire c'est donc que la construction domiciliaire pourrait jouer un rôle important dans le réaménagement et le développement de la Gaspésie.

- En milieu rural gaspésie, 92,4% de tous les chefs de famille sont propriétaires; cependant, ceci n'implique pas nécessairement qu'il y ait une corrélation étroite entre les revenus et le statut de propriétaire.

- La proportion des locataires s'accroît légèrement avec une hausse de revenus, sauf pour les revenus de 4 000.00 $ où les locataires diaparaissent.

- La proportion du revenu affectée au logement est très basse - 14% - alors qu'elle est du tiers pour l'ensemble du Canada. Mais si les dépenses totales augmentent avec les revenus (chauffage, électricité, téléphone), les dépenses que constituent les taxes municipales et scolaires ne varient guère selon les revenus; ces taxes sont régressives et frappent plus lourdement le pauvre que le riche.

- Peu de propriétaires ont une hypothèque sur leur propriété et les locataires ne paient pas des loyers élevés.

- L'état de l'habitation est un indice important dans la détermination du niveau de vie. Bien que les maisons soient grandes et qu'en moyenne, il y ait une personne par pièce, plusieurs maisons n'ont pas de système d'eau courante, d'égoûts, de toilette intérieure, de système de chauffage adéquat, d'électricité pour s'éclairer ou de système téléphonique.

4. Les biens durables, les biens semi-durables et périssables

a) Les biens durables

- les dépenses relatives aux biens durables sont surtout fonction du revenu et l'élasticité de la demande de biens durables par rapport aux revenus est élevée.

- la proportion de revenu affectée à l'achat de ces biens s'accroît plus rapidement dans les classes inférieures de revenus que dans les classes supérieures.

- l'âge est une variable importante qui agit sur l'achat des biens durables.

b) Les biens semi-durables et périssables

- les chefs de familles gaspésiens consomment d'abord les biens d'alimentation, et ensuite ceux du vêtement et du logement.

- les dépenses moyennes des familles pour le vêtement et la nourriture représentent 58% du revenu moyen des familles mais ce pourcentage varie avec les revenus; il est de 92% pour les familles de revenu inférieur à 1 000.00 $, 38%

pour celles de revenu supérieur à 5 000.00 $ et 50% pour celles qui reçoivent 4 500.00 $ et moins alors que dans l'ensemble canadien, la proportion descend à 33%.

5. Les services

- Les services de santé sont considérés comme des biens essentiels par les gaspésiens alors que le loisir et l'instruction sont des services de luxe où, dans ce dernier cas, les dépenses croissent avec l'augmentation du revenu.

- Plus élevées sont les années de scolarité des chefs de familles, plus fortes sont les dépenses pour les services.

- De façon générale, la jeunesse gaspésienne ne peut accéder aux études universitaires et secondaires et celle qui y accède le doit à des parents plus fortunés. Cependant, le revenu n'est pas le seul critère d'évaluation du bien fondé des études supérieures; le niveau d'instruction du chef de famille semble un critère important.

- La plus forte proportion des chefs de famille encourageant la poursuite d'études supérieures dans les institutions en dehors du milieu paroissial se recrute chez les cultivateurs.

- Le pourcentage moyen du revenu alloué aux loisirs, à l'instruction, à la lecture et aux dons est de 12%.

6. Les actifs

- Les épargnes gaspésiennes sont insuffisantes pour financer les investissements nécessaires au développement de la région.

- Les causes de l'insuffisance des épargnes comme source des investissements sont:

  . la faible proportion des chefs de famille ayant des épargnes.

  . les faibles revenus des chefs de famille.

  . l'occupation joue également un certain rôle: les cultivateurs avec des revenus plus bas, épargnent plus que les journaliers, pêcheurs, bûcherons et mineurs qui ont de meilleurs revenus.

  . 68.5% des chefs de famille de la Gaspésie n'ont aucun actif liquide.

  . 72.8% ne détiennent ni actions de compagnies, ni parts de coopératives.

. 33% des chefs de famille possèdent de l'assurance-vie et plus le revenu est bas, plus faible est la proportion des assurés.

. l'actif moyen des chefs de famille en Gaspésie est de 6 285.00 $.

7. Les attitudes

- Les gaspésiens sont très sensibles à leurs problèmes économiques et affirment que l'économie de leur région est dans un marasme.

- Les gaspésiens croient généralement que le niveau des prix est à la hausse et ils sont atteints de la psychose de l'inflation. Plusieurs facteurs expliquent cela:

  . la conjoncture régionale, locale et familiale et non pas nationale ou internationale.

  . les conditions d'emploi ou du chômage.

  . la variation des revenus.

  . le comportement de l'Etat.

  . les changements produits dans l'industrie agricole et des pêches.

  . les expériences familiales.

- Le gaspésien moyen semble ajuster sa consommation à tout changement de revenu, aussi bien à court terme qu'à long terme.

Doré, Gérald, La culture de pauvreté et les pauvres du Québec, Université Laval, 1970, 170 p.

L'auteur poursuit deux objectifs: le premier est de savoir s'il existe chez les pauvres du Québec une configuration de traits assimilables au modèle de culture de pauvreté tel que proposé par Oscar Lewis; le deuxième est celui de construire des hypothèses utilisables dans des recherches subséquentes sur la pauvreté au Québec.

La méthode utilisée réfère à l'analyse d'entrevues de groupes à l'aide des catégories établies par Oscar Lewis relativement aux traits propres à la culture de la pauvreté. Les entrevues ont été réalisées dans onze groupes à l'intérieur du Québec soit Montréal (St-Henri), Trois-Rivières et Cal no qui représentent des milieux macro-urbain, urbain moyen et rural.

Lewis a décrit la culture de la pauvreté à partir d'une centaine de traits sociaux, économiques et psychologiques dont le nombre et leurs interrelations peuvent varier d'une société à l'autre, d'une famille à l'autre. Ils se regroupent en 4 grandes catégories:

- la culture de la pauvreté face à la société globale.

- la culture de la pauvreté et la communauté où elle s'instaure.

- la famille.

- l'individu.

Chacune de ces catégories comporte des traits spécifiques et l'auteur a principalement retenu la première catégorie, c'est-à-dire le rapport à la société globale et les traits qui s'y rapportent:

- l'intégration aux grandes institutions sociales.

- l'attitude à l'égard des détenteurs du pouvoir.

- la participation aux valeurs.

Selon Lewis, l'un des traits dominants du rapport à la société dans une culture de pauvreté est l'absence d'intégration aux grandes institutions.

Pour l'auteur, les individus qu'il a interviewés ont des comportements qui adhèrent au modèle de la culture de la pauvreté, sauf dans les cas de la propriété, du bien-être et de la santé. Dans ce dernier cas, l'utilisation des services est un facteur de marginalisation par rapport au reste de la société.

Une attitude de méfiance est à peu près unanime à l'égard des professions ou organismes suivants: les enquêteurs, les professionnels de la santé, les institu-

- la famille.

- l'individu.

Chacune de ces catégories comporte des traits spécifiques et l'auteur a principalement retenu la première catégorie, c'est-à-dire le rapport à la société globale et les traits qui s'y rapportent:

- l'intégration aux grandes institutions sociales.

- l'attitude à l'égard des détenteurs du pouvoir.

- la participation aux valeurs.

Selon Lewis, l'un des traits dominants du rapport à la société dans une culture de pauvreté est l'absence d'intégration aux grandes institutions.

Pour l'auteur, les individus qu'il a interviewés ont des comportements qui adhèrent au modèle de la culture de la pauvreté, sauf dans les cas de la propriété, du bien-être et de la santé. Dans ce dernier cas, l'utilisation des services est un facteur de marginalisation par rapport au reste de la société.

Une attitude de méfiance est à peu près unanime à l'égard des professions ou organismes suivants: les enquêteurs, les professionnels de la santé, les institu-

tions de la santé, l'Eglise, la société St-Vincent-de-Paul. Cependant, avec une certaine réserve, l'auteur conclut que la confiance règne à l'égard de la police, des entreprises privées, des corps intermédiaires. A Cabano, les gens ont une attitude de confiance envers l'Etat alors que les gens de Trois-Rivières et de St-Henri sont méfiants face à l'Etat.

Malgré une absence d'intégration aux grandes institutions, l'ensemble des personnes interviewées partage les valeurs caractéristiques de la société et jusqu'à un certain point, les normes de consommation de la classe moyenne: par exemple, à St-Henri, l'égalité est définie comme la possibilité d'appartenir à la classe moyenne.

Selon Lewis, le sens communautaire constitue une dimension importante de la culture de pauvreté. L'auteur note l'absence de solidarité en milieu rural et semi-urbain ainsi que le climat de suspicion et de dénonciation. Toutefois à St-Henri, les relations primaires dans le milieu sont accompagnées de comportements d'entraide et de fraternité. Ce sentiment communautaire est l'élément clef d'une valorisation du milieu et il joue le rôle de mécanisme de défense; cela rejoint le côté positif de la culture de pauvreté de Lewis où les pauvres développent un système d'auto défense sans lequel ils ne pourraient survivre. C'est la fonction adaptation par le sentiment communautaire.

Pour l'auteur, il s'agit "d'un renversement des distinctions conventionnelles rural-communautaire et urbain-organisationnel. Parmi les plus pauvres que nous étudions, ceux qui vivent dans le milieu géographiquement le plus urbanisé (Montréal) sont marginaux par leur sens communautaire, alors que ceux qui vivent dans le milieu géographiquement moins urbanisé (Cabano) adoptent une attitude anomique à l'égard des valeurs traditionnelles de solidarité paroissiale. D'après les traits qui explicitent le modèle de Lewis, les pauvres de St-Henri, même s'ils vivent dans le milieu géographiquement le plus urbanisé, seraient, sous le chapitre du rapport à la communauté, les seuls qui soient nettement ancrés dans une culture de pauvreté".

En ce qui concerne la famille, l'auteur disposait de peu de données. Cependant, l'un des traits de la culture de pauvreté tel que défini par Lewis, l'emphase verbale sur la solidarité n'a pu être identifié chez les participants. L'auteur résume ainsi les données sur la famille:

- à Cabano on valorise la famille nucléaire.

- à Trois-Rivières on rejette la solidarité de la famille étendue unie comme une obligation sociale.

- à St-Henri et à Trois-Rivières on lutte pour la survie à travers la médiation de l'organisation sociale.

Les traits de nature socio-psychologique que sont le sentiment de marginalité, de dépendance, d'infériorité, de fatalisme et de résignation qui caractérisent la culture de pauvreté se retrouvent le plus, chez les gens de St-Henri et ceux de Cabano en sont les plus éloignés.

L'auteur conclu que les habitants de St-Henri manifestent les attitudes et comportements les plus conformes au modèle de culture de pauvreté et que ceux de Cabano manifestent les attitudes et les comportements les moins conformes aux modèles alors que les habitants de Trois-Rivières occupent une position intermédiaire. C'est donc que les pauvres en milieu macro-urbain correspondent le plus au modèle de culture de pauvreté, et ce, dans les traits qui traduisent une persistance de culture dite tradionnelle, notamment le recours à l'aide de la famille étendue et de la communauté du voisinage, le sens communautaire, la valorisation de la solidarité familiale et une certaine fermeture sur le milieu.

L'auteur termine en émettant l'hypothèse "d'un rapport entre culture de pauvreté et milieu géographique macro-urbain, en tant que le milieu géographique macro-urbain serait le lieu privilégié, mais non nécessairement exclusif, d'un certain type de structure sociale qui créerait les conditions d'éclosion et de développement d'une culture de pauvreté".

Harp, John, "Canada's Rural Poor", in John Harp and John R. Hofley (eds.) Poverty in Canada, Scarborough (Ont.), 1971, pp. 174-186.

En 1961, le Canada comptait parmi les pays les plus industrialisés au monde avec un niveau d'urbanisation identique à celui des Etats-Unis. Devant cette urbanisation toujours croissante, on a eu tendance à oublier la pauvreté rurale. La notion de pauvreté cachée de Harrington est directement applicable à ce secteur de notre société.

Selon l'Association Canadienne pour l'éducation des adultes, les pauvres ruraux se retrouvent dans de petites localités aux terres incultes et où l'économie est déficiente. Par ailleurs, la pauvreté sévit également là où se retrouvent les bonnes terres et les fermes qui sont prospères mais où les pauvres ne sont pas très nombreux et connaissent des problèmes différents de ceux qui caractérisent les régions où le bas revenu est la norme.

Mis à part leur isolement géographique, les difficultés accompagnant la mesure de la pauvreté rurale concourrent à donner un caractère invisible à la pauvreté.

En 1961, selon Buckley et Tihayi, le revenu moyen d'une famille urbaine était de 5 796.00 $, alors qu'il baissait à 3 645.00 $ pour une famille vivant sur une ferme, soit 37% de moins. De plus, sur 1.1 millions de familles rurales, 1 millions ou 44% était pauvres alors

que le tiers le plus pauvre résidait en des régions qualifiées de "poches de la pauvreté rurale" et que les deux tiers étaient dispersées dans des régions agricoles plus prospères.

On ne peut pas prétendre mesurer l'état de pauvreté rurale par les seules données du revenu car la mesure de la pauvreté ne doit pas retenir que le revenu, elle doit également tenir compte des besoins et des aspirations des gens et examiner l'habitation, les écoles et les services sociaux en milieu rural.

Une première étape dans la connaissance de la pauvreté rurale est d'en arriver à distinguer les fermes selon qu'elles soient à économie viable ou à économie ne pouvant conduire qu'à la pauvreté. Certaines données pour établir cette distinction sont disponibles.

La solution au problème des fermes non viables est l'augmentation de la grandeur des fermes. Cette solution n'est cependant accessible qu'à un très petit nombre de fermiers pour plusieurs raisons dont le manque d'habilité à diriger, le coût en hausse des terres et les restrictions quant à la disponibilité de crédit. Ceux qui ne peuvent agrandir leur ferme occupent alors des emplois en dehors de leur ferme. Dans les maritimes, les occupations agricoles sont combinées avec la coupe du bois, la pêche et la chasse alors qu'en Ontario les fermiers ont des emplois en milieu urbain. Buckley prétend que l'emploi non-agricole pour les fermiers a permis à beau-

d'avoir un revenu supérieur au seuil de la pauvreté. Des programmes destinés à faciliter le processus de mobilité devraient être créés puisque, selon Buckley, sur les 430 000 fermes pauvres au Canada, seulement le tiers ont une viabilité à long terme. Toutefois, le reste peut être divisé en deux groupes d'égale grandeur; une strate de pauvres et une strate intermédiaire à avenir incertain qui pourraient bénéficier de politiques à long terme autres que l'emploi non agricole.

Les stratégies pour contrer la pauvreté rurale sont surtout orientées vers la migration des ruraux vers les villes. Cette stratégie ne semble pas résoudre le problème de la pauvreté parce que la migration ne s'accompagne pas de mobilité occupationnelle. Les pauvres ruraux se retrouvent pauvres en milieu urbain.

Est-il possible d'intervenir dans le processus de la migration afin qu'elle conduise à une amélioration de la situation financière des migrants? En 1965, le ministère fédéral de la main-d'oeuvre a indiqué quelques voies possible d'intervention: la formation professionnelle, une meilleure connaissance des possibilités d'emploi, l'aide au déménagement. L'éducation des jeunes semble être une solution à ce problème.

Hohl, Janine, Les politiques scolaires à l'égard des milieux défavorisés et l'émergence d'un nouveau mode de production pédagogique. Dans Sociologie et Sociétés, vol. XII, no 1, avril 1980, pp. 133-154.

L'auteur fait une analyse des politiques scolaires au Québec depuis des années '60. L'analyse est menée selon deux axes: la clientèle scolaire et les agents pédagogiques. L'auteur s'attache particulièrement aux transformations qui ont eu lieu et à leurs effets sur les milieux défavorisés.

Le nouveau mode de production pédagogique (c'est ainsi que l'auteur nomme l'ensemble des réformes des années 60) du rapport Parent est inscrit dans l'idéologie de la démocratisation: l'égalité des chances pour tous. L'école primaire est la voie préparatoire à l'école secondaire qui répond au besoin du nouveau modèle de production économique d'avoir une main d'oeuvre plus qualifiée. Ce droit à l'accès est complété par l'obligation de la fréquentation scolaire. L'école, ouverte à tous, donne à chaque individu la chance de faire valoir ses aptitudes mais aussi, dans bien des cas, ses inaptitudes qui seront mises en évidence de façon scientifique. Alors qu'autrefois l'exclusion était basée sur le revenu des parents, aujourd'hui elle est basée sur des instruments de psychologie scolaire. L'école ouverte à tous compense les carences dues à l'origine sociale des enfants par la création d'un secteur pré-scolaire et permet aux parents d'être consultés sur les services pédagogiques dispensés aux enfants.

Selon l'idéologie du progrès continu l'école ouverte maintient de façon durable l'individu-élève dans le système scolaire quels que soient ses résultats; même si elle donne l'illusion de parvenir à résoudre les problèmes d'inadaptation, elle ne fait que déplacer les sanctionnés vers des voies sans issues, tels les programmes allégés et les classes spéciales.

La réforme de l'éducation a contribué à constituer la main d'oeuvre dont avait besoin l'économie; elle n'a pas rempli une fonction d'ascension sociale et de libération des couches dominées ou exclues de la société. Cette réforme, faite au nom de la démocratisation et de la réduction des inégalités a eu pour effet d'accentuer les inégalités et de renforcer le rôle sélectif de l'école.

Letellier, Marie, On n'est pas des trous-de-cul. Montréal, Editions Parti-Pris, 1971, 221 p.

Marie Letellier fait la description des conditions de vie d'une famille vivant dans un des quartiers les plus défavorisés de Montréal.

Privilégiant comme cadre théorique celui d'Oscar Lewis portant sur la culture de la pauvreté, elle conclue qu'une partie de la population urbaine et probablement aussi rurale, a des valeurs différentes de celles de la société globale, valeurs se perpétuant de génération en génération. Il existerait des ressemblances notables entre la pauvreté en milieu rural et celle en milieu urbain.

Cependant, il demeure que le concept de sous-culture de la pauvreté ne rend pas compte de toute la réalité du phénomène de la pauvreté. Selon Marie Letellier, les gens pauvres forment une classe et ils sont doublement exploités: d'une part, en tant que faisant partie de cette ancienne classe sous-prolétarienne exclue de la participation à la production et subissant l'exploitation et, d'autre part, en tant que faisant partie de la nouvelle classe, composée de gens provenant de diverses couches de la population, qui ne participe pas au pouvoir est aliénée; et finalement, ils sont les plus exploités de tous, étant donné qu'ils sont citoyens d'un pays qui ne s'appartient pas.

L'intérêt de cette étude réside dans la formulation de ces trois facteurs qui restent à développer au Québec: culture de pauvreté, classes sociales et colonisation.

Huot, François, Le mode de vie au canton Tremblay (Saguenay): études des caractéristiques socio-culturelles d'un milieu défavorisé, Québec, Ministère de l'Education, 1976, 102 p.

L'auteur, par cette recherche, vise à étudier les caractéristiques socio-culturelles au Canton Tremblay au Saguenay et à y appliquer le modèle culturel de la pauvreté d'Oscar Lewis qui propose quatre niveaux d'analyse:

- le rapport entre la communauté locale pauvre et la société globale.
- la nature de la collectivité pauvre.
- la nature de la famille.
- la nature de l'individu pauvre.

Pour chacun de ces 4 niveaux, Levis propose 107 traits. Huot en retient 71 parmi lesquels 38% se sont avérés exacts.

Les traits confirmés sont les suivants:

1. Niveau sociétal

. chômage et manque d'emploi.

. instabilité occupationnelle.

. variété d'emplois non spécialisés.

. bas salaire.

. travail des jeunes.

. dettes.

. haut taux d'abandon scolaire.

. marginalité face aux institutions de loisirs.

. peu d'usage des cinémas.

. valorisation des symboles de la classe moyenne.

. cynisme à l'égard de l'église.

. attitude négative face au régime politique.

. méfiance à l'égard des détenteurs de l'autorité.

. méfiance de l'Etat.

2. Niveau communautaire

. relations quotidiennes avec les mêmes personnes.

. organisation interne minimale.

3. Niveau familial

. partage du soin des enfants.

. absence d'enfance.

. développement accéléré et apprentissage précoce.

4. Niveau individuel

. fort sentiment de marginalité, de dépendance, d'infériorité.

. sens de la résignation et du fatalisme.

. provincialisme et orientation locale.

. vision du monde limitée au quartier.

. manque de conscience de classe mais forte sensibilité aux distinctions de statut.

. forte orientation sur le présent.

. peu d'aptitude à différer la gratification.

. peu d'aptitude à planifier le futur.

Pour l'auteur, ces 27 traits peuvent constituer les composantes essentielles de la pauvreté du Canton Tremblay.

Le modèle de Lewis ne pouvant rendre parfaitement compte de la culture du Canton Tremblay, l'auteur pose l'hypothèse de la non existence d'une culture de pauvreté au Canton.

Ce qui différencie le défavorisé de l'individu appartenant aux classes moyennes et/ou supérieures, c'est le fait qu'il soit partagé entre l'aspiration à des valeurs de classe moyenne et l'incapacité à les obtenir; on a l'impression qu'il adhère à des

valeurs spécifiques d'indépendance, de solidarité et de confiance alors que c'est là, non pas l'indice d'une sous-culture, mais bien l'effet d'un rationalisation sécurisante.

Quoi qu'il en soit, l'auteur n'est pas allé très loin dans l'interprétation de ces résultats. Il aurait pu proposer l'utilisation des 27 traits vérifiés comme point de départ pour l'étude de la pauvreté au Québec et constituer ainsi une redéfinition du modèle de Lewis.

L'auteur nie en grande partie l'existence d'une culture de la pauvreté au Canton: ne serait-elle pas autre? Ne serait-elle pas tout simplement inexistante par rapport au modèle de Lewis mais présente lorsqu'on se replace dans le contexte québécois?

Lithwick, N.B., "Poverty in Canada: some recent empirical findings", Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadienne, vol. 6, no 2, mai 1971, pp. 27-42.

A. Perspective sur la pauvreté: le Canada est une société où les ressources sont abondantes. Le produit national brut per capita est maintenant d'environ 3 500,00 $. Depuis la Confédération, l'augmentation per capita du PNB a été substantielle de même que le potentiel économique s'est accru considérablement. Le Canada se classe d'après le niveau de son PNB per capita parmi les nations les plus riches du monde, ce qui n'empêche pas le Conseil économique du Canada de dénoncer la pauvreté qui sévit au sein de la nation canadienne.

B. Croissance et pauvreté: la pauvreté parmi la croissance est un phénomène nouveau. Le Canada est un pays où les resscurces sont suffisantes pour résoudre le problème de la pauvreté; pourtant elle persiste. Une première raison est que la pauvreté est devenue le problème d'une minorité. Une seconde raison tient à l'attitude d'une majorité qui conserve encore l'éthique du travail et du gain qui a présidé au développement du pays, conception qui fait du pauvre un individu incapable de travailler et de gagner, ce qui lui confère un rôle non fonctionnel. Mais ces raisons aident seulement à expliquer le manque d'assistance au pauvre. Il faut donc chercher les mécanismes qui créent cette situation de pauvreté:

- le taux accéléré de croissance économique qui entraîna l'industrialisation et par conséquent l'urbanisation. Alors qu'en 1871 18% de la population était urbaine et que la moitié de tous les emplois étaient reliés à l'industrie primaire, en 1961 la population urbaine est passée à 70% de la population totale et la proportion de la force de travail employée dans les industries primaires est tombée à 11%.

- ces changements de la société, provoqués par l'industrialisation, ont influencé la structure de la pauvreté nationale tant urbaine que rurale.

- la pauvreté rurale tend à être générale; les pauvres en milieu rural ne constituent pas un groupe spécifique qui a un problème unique d'accessibilité à l'emploi et au marché. C'est la société rurale entière qui connaît ce problème d'accessibilité et une situation telle qu'elle en est une de sous-développement.

C. Structure de la pauvreté au Canada; l'auteur énonce trois hypothèses:

- la structure de la pauvreté rurale est entièrement différente de celle de la pauvreté urbaine.

- la pauvreté urbaine empêche l'accessibilité à l'activité économique, particulièrement chez les gens âgés, les femmes chefs de famille, les grandes familles et les handicapés.

- la pauvreté rurale tend à se généraliser à travers tous les groupes sociaux.

Après vérification, ces hypothèses ont été confirmées. Une très grande différence existe entre la pauvreté rurale et la pauvreté urbaine. Dans les deux, l'incidence de la pauvreté parmi les personnes âgées est élevée. Dans les zones urbaines, l'incidence de la pauvreté familiale est basse, exception faite de la relativement faible proportion de familles dont le chef est une femme. En zones rurales, l'incidence de la pauvreté familiale est quatre fois plus élevée et pour la plupart, les familles pauvres ont un homme comme chef. Cette différence est cruciale. En zones rurales, la pauvreté est générale et pénétrante alors qu'en zones urbaines, elle est spécifique à certains groupes.

D. Solutions aux problèmes de la pauvreté rurale. Pour les zones urbaines, une solution à la pauvreté par les paiements de transferts et les services s'imposerait, car la plupart des pauvres ne peuvent être aidés par les politiques d'emploi. Dans les zones rurales, les paiements de transferts ont tendance à cristalliser la situation en gardant le potentiel de production de la population dépendant d'eux. Deux alternatives s'offriraient alors: le développement des zones rurales lorsque les ressources sont abondantes et en demande, et la migration des pauvres vers les endroits plus développés. Cependant, ces solutions, après analyse, s'a-

vèrent inappropriées autant celles concernant le milieu rural que le milieu urbain. Elles seraient applicables seulement dans le cas où le nombre de pauvres serait considérablement moindre. L'auteur propose alors une politique à long terme de planification du développement par:

- un taux de croissance optimal si bien que les bénéfices nets sont maximisés.

- une plus grande égalité fiscale par des taxes appropriées et par des programmes de dépenses.

- des opportunités d'emploi pour les personnes ayant des difficultés particulières, telles les femmes chefs de famille et les personnes âgées.

Ministère des Affaires sociales. Un schéma explicatif de la pauvreté. Projet Doris. Collection Indicateurs sociaux. Document 2, juillet 1976.

L'objet de ce document est l'élaboration d'un schéma explicatif de la pauvreté où sont privilégiées les relations entre les principaux aspects de la pauvreté.

1. Les définitions de la pauvreté

Elles vont du simple manque d'argent à l'exclusion sociale et économique et à la non-participation au pouvoir. La pauvreté est relative parce qu'elle varie selon les contextes, les milieux géographiques, les groupes sociaux.

La pauvreté est aussi subjective parce que celui qui se sent pauvre ou que les autres considèrent pauvre devient pauvre.

La notion de besoin: la notion de pauvreté appelle nécessairement celle de besoin; cette dernière n'est pas facile à établir dans le cas de besoins vitaux et encore moins pour ce qui est des autres besoins. La notion de besoin est subjective car elle réfère aux valeurs. Il y a le nécessaire qui permet une intégration normale dans la société et le superflu lorsque les améliorations obtenues sont peu significatives. Si le besoin est non satisfait, il s'ensuit un sentiment de privation.

2. La mesure de la pauvreté

Le revenu est la mesure habituelle de la pauvreté. Pour le quintile inférieur de la population canadienne, les revenus sont surtout composés de paiements de transferts sociaux et de revenus de placements (retraités pauvres) alors que pour les quatre autres quintiles, la principale source de revenu vise ces salaires et traitements. Suite à ces considérations, trois éléments sont caractéristiques du milieu rural:

- à la campagne, le salaire du chef de famille représente une proportion plus faible du budget familial comparativement à la ville;

- l'emprunt et la désépargne sont plus grands en milieu rural;

- il en est de même pour les paiements de transferts qui sont plus importants à la campagne.

Bien que le revenu soit une variable imparfaite pour traduire l'état de pauvreté, il n'en demeure pas moins qu'il est un indice du niveau de vie car il informe sur le pouvoir d'achat et de consommation d'une famille.

Le seuil de pauvreté permet d'établir une ligne de démarquation entre les pauvres et les non-pauvres.

3. La définition élargie de la pauvreté

Une définition élargie de la pauvreté inclut les facteurs déterminés et les facteurs déterminants. Les facteurs déterminés sont l'âge, le sexe, l'ethnie, la langue, la religion, l'éducation, la profession, le lieu de résidence, le degré de participation à la main d'oeuvre. Les facteurs déterminants sont l'insuffisance de la demande globale, la discrimination, les insuffisances de la législation sur le salaire minimum, la taxation, les inégalités régionales, les imperfections du marché, l'insuffisance de la productivité marginale individuelle.

4. L'éducattion et la pauvreté

Les relations entre l'éducation et la pauvreté sont multiples; l'instruction et le revenu: selon les statistiques, plus un individu est instruit, plus son revenu est élevé.

L'instruction et l'emploi: selon les faits, il est évident que celui qui est faiblement instruit a moins de chance d'obtenir un emploi et de le conserver. Cela signifie qu'il sera le premier à être mis à pied lors d'une baisse de production, qu'il aura de la difficulté à se trouver un autre emploi et qu'il sera plus souvent et plus longtemps en chômage que l'individu instruit.

L'instruction, l'habilité et l'expérience: il n'y a pas autant de pauvres que de gens peu instruits Ainsi, l'habilité et l'expérience influencent également la distribution du revenu. Par contre, l'éducation favorise l'acquisition d'habileté et d'expérience.

L'instruction et la pauvreté: l'instruction n'implique pas nécessairement l'accessibilité à l'aisance, surtout dans le cas d'une femme, d'un indien ou d'un noir; l'inverse peut aussi s'avérer vrai, c'est-à-dire que l'augmentation du revenu n'influe pas automatiquement sur le niveau d'éducation. Mais de façon générale, la pauvreté constitue un obstacle majeur à l'instruction.

5. Les déficits cognitifs et la pauvreté

En milieu défavorisé, il y a carence des stimulations qui affectent le développement de l'enfant et l'amènent à souffrir de nombreuses privations physiques, sensorielles, linguistiques, émotionnelles, sociales et culturelles.

Les échecs scolaires de l'enfant pauvre découlent du fait qu'il arrive mal préparé à l'école à cause d'un manque de stimulation, et non à cause d'un manque de talent, et que cet état de privations s'accentue tout au long de son développement.

- la relation parents-enfants: elle est intimement liée à la situation socio-économique de la famille.

6. L'école et l'enfant pauvre

- La réussite scolaire: elle dépend du monde extérieur à l'école, monde dans lequel l'enfant pauvre n'a pu développer certaines habitudes ou certaines aptitudes valorisées par le système. Ainsi, il sera étranger à l'abstraction de l'enseignement car dans son milieu c'est l'utilité qui définit la valeur. Il aura peu de collaboration de ces parents dont la motivation pour les activités scolaires est plutôt faible en milieu défavorisé. La réussite scolaire est plus grande dans les classes moyenne et supérieure que dans la classe pauvre...

- Les écoles des quartiers pauvres: l'école en elle-même a une incidence sur la pauvreté. En effet, les écoles de milieu rural sont moins riches que celle du milieu urbain étant donné que les ressources à la disposition de l'école sont étroitement liées au statut socio-économique du milieu dans lequel elle est implantée. Il en va de même pour les écoles en milieu urbain où de grandes différences existent entre les plus anciennes situées au coeur des villes, et les plus récentes situées dans les banlieues où vivent les classes moyennes.

- L'enseignant des quartiers pauvres: l'enseignant fuit les écoles des secteurs défavorisés: les enfants pauvres lui créent différentes difficultés et celui qui accepte de travailler en milieu pauvre le fait par obligation afin d'acquérir l'expérience qui lui permettra d'accéder éventuellement à un poste dans une école de classe moyenne. Ainsi, le personnel enseignant en milieu défavorisé est, le plus souvent, instable et inexpérimenté.

- La fréquentation et la persévérance scolaires en milieu défavorisé; l'absentéisme est fréquent d'autant plus que l'enfant pauvre se sent rejeté, humilié et incompris; à cela s'ajoute l'abandon précoce des études. Certaines raisons ont été avancées:

  . l'école des secteurs pauvres présente des déficiences dans l'équipement nécessaire à promouvoir l'enthousiasme de l'apprentissage.

  . l'entourage des enfants pauvres est composé de gens qui ont échoué face au succès matériel.

  . le milieu pauvre définit l'instruction en termes utilitaires.

7. La mobilité sociale et l'instruction

De façon générale l'éducation des parents déterminera celle des enfants: plus les parents sont instruits plus les enfants le seront. Ainsi, la mobilité intergénération entre les différentes catégories d'instruction étant très faible, il y a de fortes chances que la mobilité sociale le soit aussi compte tenu des liens étroits qui existent entre l'instruction, l'occupation et le revenu.

En résumé, le milieu social de l'individu en conditionnant ses aspirations, détermine son niveau de scolarisation et, partant, les revenus qu'il percevra au cours de son existence.

8. Le cercle vicieux de la pauvreté, la culture de pauvreté et la marginalité

La pauvreté appelle la pauvreté, se transmet d'une génération à l'autre et les privations qu'elle suscite forment un cercle vicieux duquel les pauvres peuvent difficilement sortir.

Lewis définit la culture de pauvreté non seulement par rapport aux privations qu'elle entraîne mais aussi dans le sens d'une vision du monde spécifique aux pauvres. C'est donc que pour Lewis, la culture de pauvreté est une adaptation du pauvre à sa condition marginale dans une société stratifiée.

Face à cette conception de la pauvreté certains ont critiqué Lewis, et ont affirmé que la culture du pauvre n'existe que par rapport à une culture dominante dont elle dépend et qui la détermine. Elle existe par rapport à l'organisation sociale des rapports de travail. Pour d'autres, la pauvreté est liée à l'absence de culture générale et ceci constitue un mauvais départ dans l'existence d'un individu.

La différence essentielle entre la pauvreté et la marginalité réside dans l'effort auquel le pauvre consent pour se sortir de sa condition d'indigence.

6th Annual Review of the Economic Council of Canada (1969) in John Harp and John R. Hopley (eds.) Poverty in Canada, Scarborough (Ont.) 1971, pp. 163-174.

Cet article dresse un tableau des tendances nationales et régionales dans le secteur de l'éducation au Canada et essaie de faire la lumière sur les disparités interprovinciales.

1. Perspective nationale

Historiquement, les progrès dans le secteur de l'éducation ont été substantiels mais inégaux dans le temps et entre les différents niveaux. Dans les deux premières décennies du 20ième siècle, de grands pas ont été accomplis au niveau primaire. Malheureusement, cet effort n'a pas été maintenu durant les trois décennies suivantes, si bien que la croissance de la qualité de la main d'oeuvre reliée à l'éducation, est restée relativement basse jusqu'à la décennie '50.

Après la seconde guerre mondiale, l'éducation au Canada se répandit vigoureusement et ce nouveau dynamisme fut largement concentré aux niveaux primaire et secondaire dans les années '50 alors qu'en '60, les plus grands efforts furent consentis au niveau postsecondaire. De l'année scolaire 1951-1952 à 1967-1968, l'inscription d'étudiants aux niveaux primaire et secondaire a plus que doublé, atteignant le nombre de 5,5 millions en 1967-1968. Durant la même période, l'inscription d'élèves à plein-temps à l'université a quadruplé et atteint un nombre de plus de 280 000 étudiants en 1967-1968.

Cette expansion s'accompagnait de multiples changements; augmentation du nombre d'institutions d'éducation et de classes; consolidation des écoles rurales; augmentation du nombre de professeurs et amélioration du niveau moyen de leur qualification; forte augmentation des étudiants à temps partiel dans les universités et dans les services d'éducation des adultes; émergence de nouveaux genres d'institutions d'éducation.

2. Tendances régionales

Les disparités régionales apparaissent comme l'un des éléments significatifs dans le système canadien d'éducation. En ces dernières années, des progrès notables ont été enregistrés dans toutes les provinces et des disparités interrégionales ont diminué. Certaines différences interprovinciales ont été réduites, par exemple, le taux de persévérance: alors que le Québec et l'Ile-du-Prince-Edouard connaissaient en 1960-1961 les plus bas taux de persévérance, en 1967-1968 ces deux provinces affichaient un taux qui se classait juste derrière celui de l'ensemble du Canada. Cependant, de très grandes différences demeurent, spécialement entre les provinces de l'Atlantique et la Colombie-Britannique, le Manitoba et l'Alberta.

Toutes les provinces ont aussi participé à l'expansion de l'éducation au niveau postsecondaire ceci en dépit du fait qu'il soit difficile d'établir une comparaison valide étant donné l'organisation de l'éducation qui est différente d'une province à l'autre. Par exemple, au Québec et à Terre-Neuve, la 12ième année fait partie du postsecondaire alors qu'en Ontario, les 12ième et 13ième années sont de niveau secondaire.

L'augmentation des taux d'inscription et de persévérance réalisée dans toutes les provinces a eu des effets considérables sur la qualité de la main d'oeuvre. Au Québec, si le nombre moyen d'années de scolarité des travailleurs n'a pas sensiblement augmenté de 1951 à 1961 (8.1 à 8.2 années), il a connu un redressement frappant de 1961 à 1966 où le nombre moyen d'années de scolarité s'élevait à 8.7.

3. Différences entre les modèles provinciaux d'éducation

Les différences provinciales en éducation se réflètent à différents niveaux: taux d'inscription; genres d'institutions d'enseignement, systèmes, programmes; ratio étudiant-professeur; qualifications de l'enseignant; dépenses par étudiant, etc. Ces différences sont substantielles et elles résultent de la combinaison d'éléments culturels et d'attitudes sociales, de la grandeur de la population et du degré d'urbanisation, et, probablement le plus important de tous les facteurs, le niveau des revenus et la capacité financière de la population.

Par exemple, au niveau des différences structurelles, les 1ère à 8ième années sont, dans la plupart des provinces, classées au niveau élémentaire alors qu'au Québec et en Colombie-Britannique, la 7ième année est la dernière année du niveau élémentaire et dans le cas du Québec, ce sera bientôt la 6ième année. Dans cette même province les 12ième et 13ième années sont offertes dans les CEGEP qui ne sont ni des universités, ni des écoles secondaires.

Pour ce qui est du ratio étudiant-professeur au Canada, il est de 29 étudiants par professeur au niveau élémentaire, de 16 au secondaire et d'environ 13 dans les universités et collèges. En dépit des variations importantes entre les provinces en ce qui a trait aux ressources et à l'environnement économique et social, la plupart des provinces ont un ratio étudiant-professeur aux niveaux élémentaire et secondaire à peu près identique. Cependant, au niveau primaire, l'Ile-du-Prince-Edouard et la Saskatchewan, provinces à composition largement rurale, ont un ratio de plus de 10% en-dessous du ratio moyen canadien alors que la Colombie-Britannique est au-dessus de la moyenne canadienne. Au secondaire, Terre-Neuve a un ratio de plus de 20% au-dessus de la moyenne nationale tandis que ce ratio est de 10% au-dessus de cette même moyenne à l'Ile-du-Prince-Edouard. Les différences régionales quant au ratio sont plus évidentes au niveau postsecondaire qu'aux niveaux élémentaire et secondaire: en 1965-1966, il était de 15 étudiants à plein temps par professeur dans les universités de l'Est du Canada alors qu'en Ontario il descendait à 11.

PARTIE 3

LISTE DES OUVRAGES ANNOTES

Becker, Howard S., Education and the lower-class child in John Harp and John R. Hofley (eds.), Poverty in Canada, Scarborough (Ontario), 1971, p. 174-186.

Canada. Parlement. Sénat. Comité spécial sur la pauvreté. La pauvreté au Canada; Rapport, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1971, 241 p.

Canadian Labour / Le travailleur canadien, vol. 11, no 12, déc. 1966 (John L. Fryer).

Caskie, Donald M., Données de base sur la pauvreté au Canada, Conseil canadien de développement social, Ottawa, 1979, 82 p.

Clark, S.D. The New Urban Poor, Mc Graw-Hill Ryerson Limited, 1978, 169 p.

Chapitre 3: La communauté rurale du nord-est du Nouveau Brunswick.

Cliche, Pierre et Denis Fugère. La détermination d'un seuil de pauvreté. Ministère des Affaires sociales. Projet Doris. Collection Indicateurs sociaux. Document #8, mars 1979, 269 p.

Conseil national de bien-être social, Les enfants pauvres, Ottawa, 1975.

Daneau, Marcel, Situation économique des familles rurales de la Gaspésie, Québec, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 1965, 159 p.

Doré, Gérald, La culture de pauvreté et les pauvres du Québec, Université Laval, 1970, 170 p.

Harp, John, "Canada's Rural Poor", in John Harp and John R. Hofley (eds.) Poverty in Canada, Scarborough (Ont.), 1971, pp. 174-186.

Hohl, Janine, Les politiques scolaires à l'égard des milieux défavorisés et l'émergence d'un nouveau mode de production pédagogique. Dans Sociologie et Sociétés, vol. XII, no 1, avril 1980, pp. 133-154.

Huot, François, Le mode de vie au canton Tremblay (Saguenay): études des caractéristiques socio-culturelles d'un milieu défavorisé, Québec, Ministère de l'Education, 19 1976, 102 p.

Letellier, Marie, On n'est pas des trous-de-cul. Montréal, Editions Parti-Pris, 1971, 221 p.

Lithwick, N.H., "Poverty in Canada: some recent empirical findings", Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes, vol. 6, no 2, mai 1971, pp. 27-42.

Ministère des Affaires sociales. Un schéma explicatif de la pauvreté. Projet Doris. Collection Indicateurs sociaux. Document #2. Juillet 1976.

Pepin, Pierre-Yves, Le Royaume du Saguenay en 1968, Ministère de l'Expansion économique et régionale, Imprimeur de la Reine pour le Canada, 435 p.

Pepin, Pierre-Yves. Milieux, genres de vie ruraux et pauvreté dans les Maritimes. Rapport de recherche ARDA No RF-3, Ministère des Forêts et du développement rural, 1967, 168 p.

Rushing, W.A., "Objective and subjective Aspects of Deprivation in a rural Poverty class", Rural sociology, 33:3, sept. 1968, pp. 269-285.

6th Annual Review of the Economic Council of Canada (1969) in John Harp and John R. Hopley (eds.) Poverty in Canada, Scarborough (Ont.) 1971, pp. 163-174.